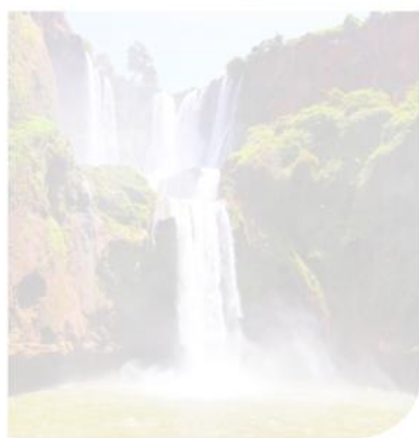




RAPPORT SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2026

RÉGION DE BÉNI MELLAL - KHÉNIFRA



RAPPORT SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2026

RÉGION DE BÉNI MELLAL - KHÉNIFRA

Rapport sur le tissu entrepreneurialial

Région de Béni Mellal- Khénifra

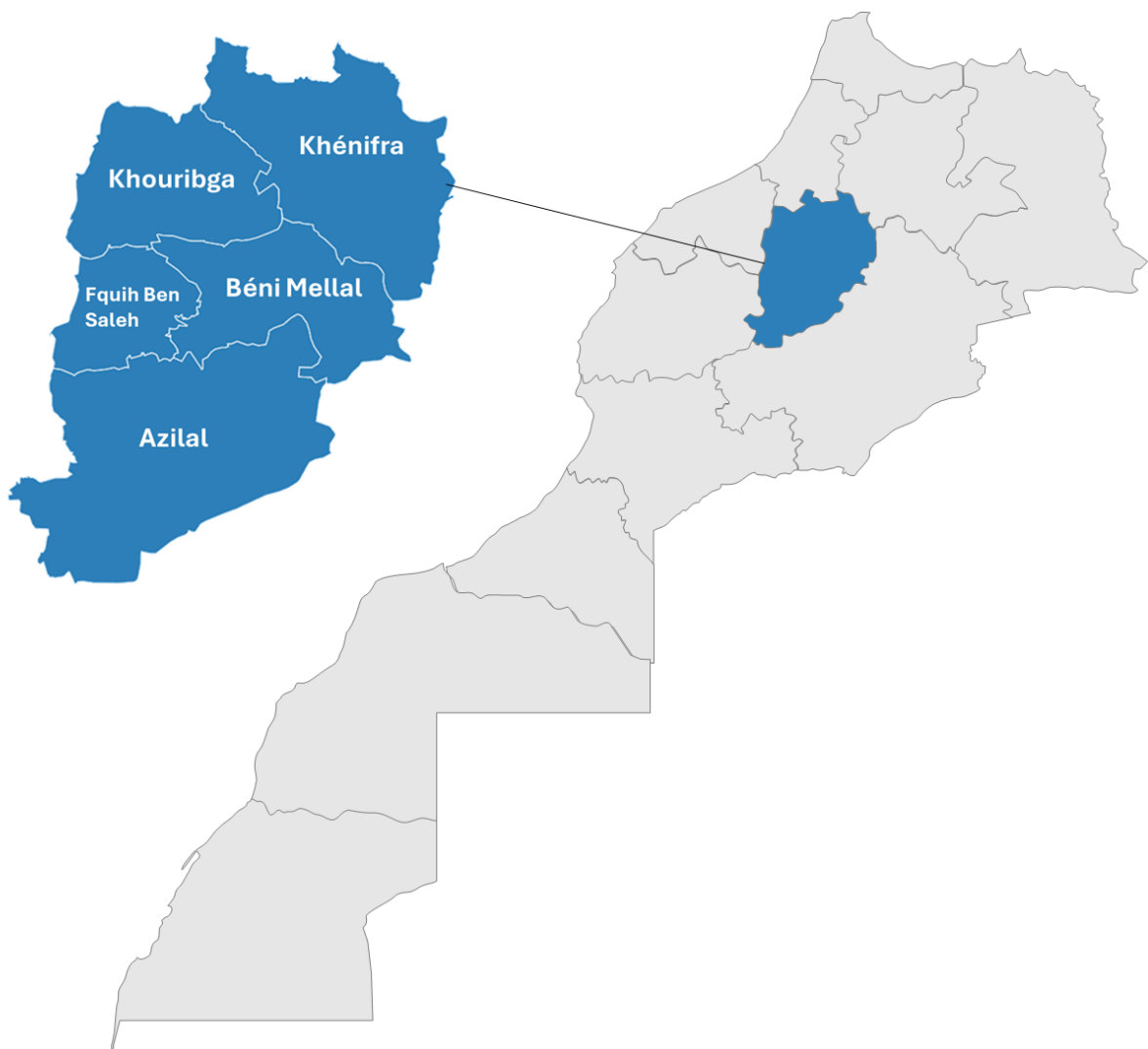


Table des matières

Monographie de la région Béni Mellal- Khénifra.....	5
Résumé Exécutif	6
1. Démographie des Entreprises	8
1.1 Caractéristiques de base des EPMA.....	8
1.2 Créations des entreprises	13
1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales	15
2. Indicateurs économiques des Entreprises Personnes Morales Actives	19
2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives.....	19
2.2 Chiffre d'affaires à l'export des Entreprises Personnes Morales Actives	23
2.3 Valeur ajoutée des Entreprises Personnes Morales Actives	27
3. Emplois des Entreprises	31
3.1 Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2023-2024).....	31
3.2 Analyse de la masse salariale	38
3.3 Emplois par genre.....	41
4. État des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA.....	47
5. Accès au financement bancaire (2024).....	51
5.1 Accès au financement bancaire par les EPMA	51
5.2 Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA	55

Monographie de la région Béni Mellal- Khénifra

SUPERFICIE

28 374 Km² (4% de la superficie du pays), le taux d'urbanisation est de 50,8%.

POPULATION

2 510 799 Hab. (6,8% de la population totale) (RGPH 2024) dont 1 226 863 masculins et 1 283 936 féminins. 1 274 561 dans le milieu urbain et 1 236 238 dans le milieu rural.

TAUX DE JEUNESSE (15 à 59ans)

57,7% de la population (RGPH 2024), 56,3% pour les hommes et 59% pour les femmes.

TAUX D'ACTIVITÉ

39,6% dans la région, 36% dans le milieu urbain et 43,9% dans le milieu rural (ENE 2025).



TAUX DE CHÔMAGE

11,2% dans la région, 15,6% dans le milieu urbain et 6,8% dans le milieu rural (ENE 2025).

PIB RÉGIONAL *

80,1 milliards DH en 2023 (5,4% du PIB National) ; PIB par habitant : 31 597 DH.

CONTRIBUTION À LA VA*

6,2% du secteur secondaire national.
4,6 % du secteur tertiaire national.

Sources : HCP- ENE 2025, HCP-RGPH 2024, HCP- Comptes régionaux 2023, Ministère de l'Intérieur-les régions du Maroc en chiffres. * données semi-définitives.

Chiffres clés de la région 2024

NOMBRE DES EPMA - 2024

10 024 (2,6% de l'effectif total des EPMA au niveau national) ; 1 471 nouvellement créées (2,4% au niveau national) ; 354 en cours de dissolution (3,1% au niveau national).

CA CUMULÉ DES EPMA*

15,4 milliards de DH (0,6% au niveau national)

CA À L'EXPORT CUMULÉ DES EPMA*

392 millions de DH (0,1% au niveau national)

VA CUMULÉE DES EPMA*

1 828 millions de DH (0,3% au niveau national)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

12 058 entreprises déclarant 59 351 employés

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

15 599 salariés femmes (1% des emplois féminins au niveau national)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT

3 111 EPMA (2,4% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national)

ENCOURS CONTRACTÉ

3,2 milliards de dirhams (0,6% de l'encours contracté au niveau national)

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank AL-Maghrib.

EPMA : Entreprises Personnes Morales Actives.

* Le secteur des activités financières et d'assurances est exclu du calcul dans la partie CA, CA à l'export et VA.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME publie la 5^{ème} édition de ses rapports régionaux.

Ces rapports, qui constituent une déclinaison régionale du rapport annuel élaboré à l'échelle nationale, visent à fournir un diagnostic du tissu productif à l'échelle des différentes régions du Royaume au titre de 2024 et à mettre à la disposition des acteurs publics et privés un ensemble d'indicateurs clés relatifs à la démographie des entreprises, à leur performance économique, à leur accès au financement, à l'emploi ainsi qu'à l'entrepreneuriat féminin.

Le présent rapport analyse la dynamique du tissu des entreprises personnes morales actives (EPMA) dans la région de Béni Mellal-Khénifra au titre des années 2023 et 2024.

Il relève que les créations d'entreprises, avec 1 471 nouvelles sociétés personnes morales enregistrées au cours de l'année, ont baissé de 7,5% par rapport à 2023.

Parallèlement, les dissolutions, en s'établissant à 354 entreprises dissoutes, ont reculé de 0,3%, ces données ne tenant pas compte de celles qui ont temporairement arrêté leurs activités. Plus de la moitié de ces entreprises opéraient dans la construction et le commerce.

Au total, et selon les données provisoires de la DGI, le nombre d'entreprises personnes morales ayant déposé une déclaration fiscale en 2024 s'est établi autour de 10 mille, soit une baisse de 2,2%.

Les entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de dirhams et une valeur ajoutée de 1,8 milliards de dirhams, soit des évolutions respectives de 7,9% et 8,4% par rapport à 2023, et de 48,1% et 27,6% par rapport à 2017. Quant au chiffre d'affaires à l'export, il s'est établi à 392 millions de dirhams, soit 0,1% du chiffre d'affaires à l'export national, en baisse de 25,8% par rapport à 2023, mais en légère hausse de 1% par rapport à 2017.

Le commerce se distingue comme le principal contributeur au chiffre d'affaires au niveau de la région et à l'export, avec des parts avoisinant respectivement 38% et 30%. La construction se positionne comme le premier secteur contributeur à la valeur ajoutée, avec une part de près de 32%. Par ailleurs, les grandes entreprises ont réalisé 24,6% du chiffre d'affaires, 10,2% du chiffre d'affaires à l'export et 34,4% de la valeur ajoutée.

Sur le registre de l'emploi, l'effectif déclaré par les entreprises personnes morales et physiques auprès de la CNSS s'est établi à 59 351 salariés, en baisse de 15,2%. Plus de la moitié des salariés sont employés dans la construction (33,4%) et le commerce (20,1%). Les femmes représentent 26,3% de l'effectif déclaré et 12,2% des dirigeants de ces entreprises.

L'analyse par province des indicateurs liés au financement bancaire des EPMA, en 2024, montre que 70,2% de l'encours des crédits est concentré dans la province de Béni Mellal, qui regroupe 43,7% de l'effectif des entreprises étudiées. Par ailleurs, les entreprises dirigées par des femmes représentent 11,7% de cet effectif et 14,5% de l'encours des crédits.

1. Démographie des Entreprises

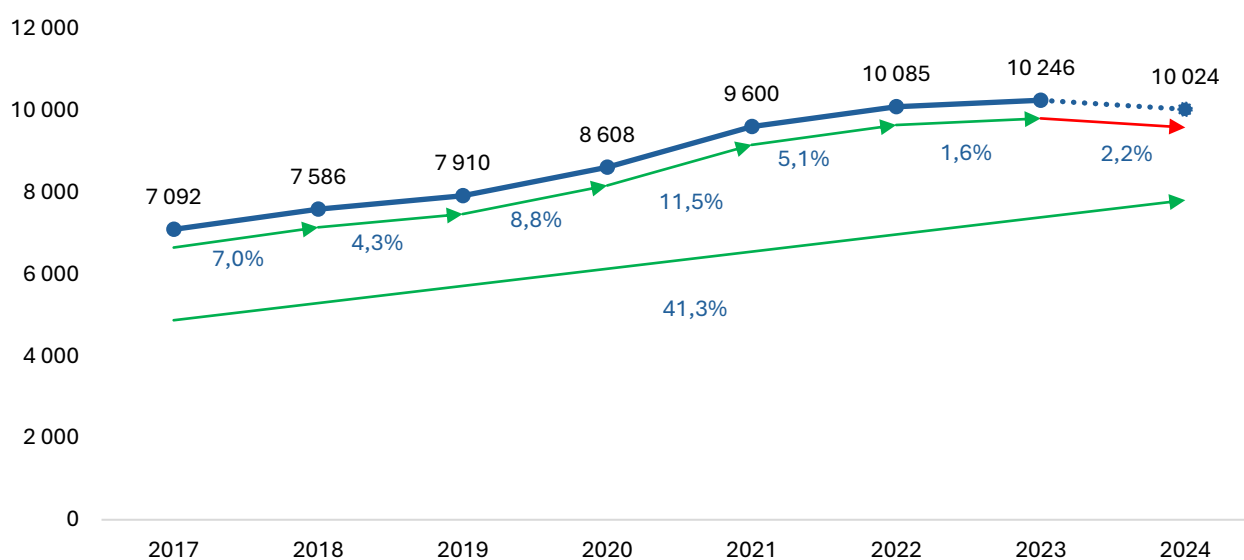
1.1 Caractéristiques de base des EPMA

Cette section présente les indicateurs démographiques de la population des Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) de la région de Béni Mellal-Khénifra, au titre de 2024, ventilés par taille, province et secteur d'activités.

Les données utilisées dans cette section proviennent de la base de données de la DGI.

En 2024, 10 024¹ entreprises étaient enregistrées dans cette base contre 10 246² en 2023, soit une baisse annuelle estimée à 2,2%.

Graphique 1 - Évolution du nombre d'entreprises PM



Source : Base des données fournie par la DGI.

Près de 93% du tissu productif des EPMA dans la région est constitué de microentreprises

L'effectif des microentreprises a baissé de 2,7% en 2024, leur part dans le total des EPMA s'étant établie à 92,8%, soit un recul de 0,5 point par rapport à 2023. Celui des TPE a augmenté de 6% portant leur part à 4,6%. Le nombre des moyennes entreprises a affiché la progression la plus élevée de 31,6% et leur part dans le tissu des EPMA est restée stable autour de 0,2% (cf. tableau 1).

¹ Les résultats sur l'exercice 2024 sont provisoires.

² Ces chiffres peuvent différer légèrement de ceux du rapport précédent, en raison de leur actualisation.

Tableau 1- Répartition et évolution annuelle des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	9 564	93,3	9 301	92,8	-2,7
[0, 1]	8 730	85,2	8 427	84,1	-3,5
]1, 3]	834	8,1	874	8,7	4,8
TPE]3,10]	431	4,2	457	4,6	6,0
PE]10,50]	224	2,2	233	2,3	4,0
ME]50,175]	19	0,2	25	0,2	31,6
Total³	10 238	100	10 016	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

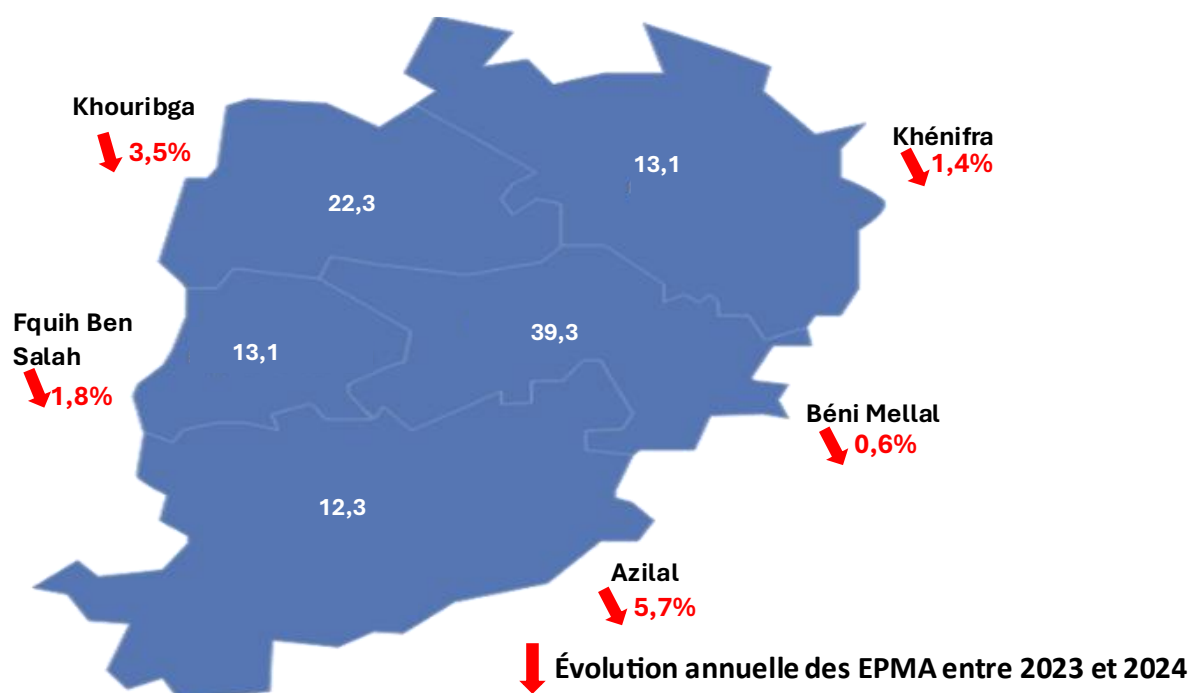
Plus de 61% des EPMA sont implantées dans les provinces de Béni Mellal et Khouribga, à l'instar des années précédentes.

La répartition provinciale du tissu des EPMA révèle que la province de Béni Mellal a concentré 39,3% du nombre total du tissu régional, en recul de 0,6% par rapport à 2023. Elle est suivie par les provinces de Khouribga et de Khénifra, qui ont accueilli respectivement 22,3% et 13,1%. Ainsi, ces trois provinces, centralisent à elles seules plus de 74% de ces EPMA.

La province d'Azilal a vu le nombre de ses EPMA baisser plus rapidement par rapport à d'autres provinces soit 5,7%. La province de Khouribga a enregistré une baisse relativement importante, soit 3,5%, portant sa part dans le total de ce tissu à 22,3% en 2024.

³ Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux de l'introduction de cet axe d'analyse, en raison des données manquantes.

Graphique 2 - Répartition en 2024 en % et évolution annuelle des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 2 - Répartition et évolution annuelle des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Béni Mellal	3 959	38,6	3 936	39,3	-0,6
Khouribga	2 319	22,6	2 237	22,3	-3,5
Fquih Ben Salah	1 334	13,0	1 310	13,1	-1,8
Khénifra	1 328	13,0	1 309	13,1	-1,4
Azilal	1 306	12,7	1 232	12,3	-5,7
Total	10 246	100	10 024	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

La construction et le commerce demeurent les principaux secteurs des EMPA dans la région

L'analyse de la répartition sectorielle des EMPA de la région de Béni Mellal-Khénifra en 2024 révèle que la « construction » et le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » continuent à concentrer près de 63% de l'effectif des EMPA.

La « construction », tout en restant prédominante, enregistre une légère baisse de sa part, passant de 33% en 2023 à 32,6% en 2024. À l'inverse, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », en 2^{ème} position, voit sa part légèrement augmenter, passant de 30% en 2023 à 30,3%.

Les hausses les plus significatives en 2024 sont observées dans les sections des « autres activités de services », et de l'« agriculture, sylviculture et pêche », avec des progressions annuelles respectives de 17,1% et 5,8%.

Tableau 3 - Répartition et évolution annuelle des EMPA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Construction	3 377	33,0	3 268	32,6	-3,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 077	30,0	3 039	30,3	-1,2
Activités de services administratifs et de soutien	609	5,9	570	5,7	-6,4
Industrie manufacturière	553	5,4	531	5,3	-4,0
Hébergement et restauration	499	4,9	495	4,9	-0,8
Transports et entreposage	453	4,4	467	4,7	3,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	462	4,5	446	4,4	-3,5
Enseignement	361	3,5	340	3,4	-5,8
Activités financières et d'assurance	145	1,4	152	1,5	4,8
Activités immobilières	133	1,3	140	1,4	5,3
Santé humaine et action sociale	118	1,2	119	1,2	0,8
Industries extractives	108	1,1	106	1,1	-1,9
Autres activités de services	82	0,8	96	1,0	17,1
Information et communication	101	1,0	88	0,9	-12,9
Arts, spectacles et activités récréatives	74	0,7	75	0,7	1,4
Agriculture, sylviculture et pêche	69	0,7	73	0,7	5,8
Autres	25	0,2	19	0,2	-24,0
Total	10 246	100	10 024	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 4 - Répartition des EPMA par secteur (secondaire et tertiaire)

Section d'activités	2023	2024	Variation (en points) 2024-2023
Secondaire	39,8	39,2	-0,6
Construction	33,2	32,8	-0,4
Industrie manufacturière	5,4	5,3	-0,1
Industries extractives	1,1	1,1	0,0
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,1	0,0	-0,1
Tertiaire	60,2	60,8	0,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	30,2	30,5	0,3
Activités de services administratifs et de soutien	6,0	5,7	-0,3
Hébergement et restauration	4,9	5,0	0,5
Transports et entreposage	4,5	4,7	-0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,5	4,5	0,0
Enseignement	3,6	3,4	-0,2
Activités financières et d'assurance	1,4	1,5	0,1
Activités immobilières	1,3	1,4	0,1
Information et communication	1,0	0,9	-0,1
Autres	2,8	3,2	0,4
Total	100	100	

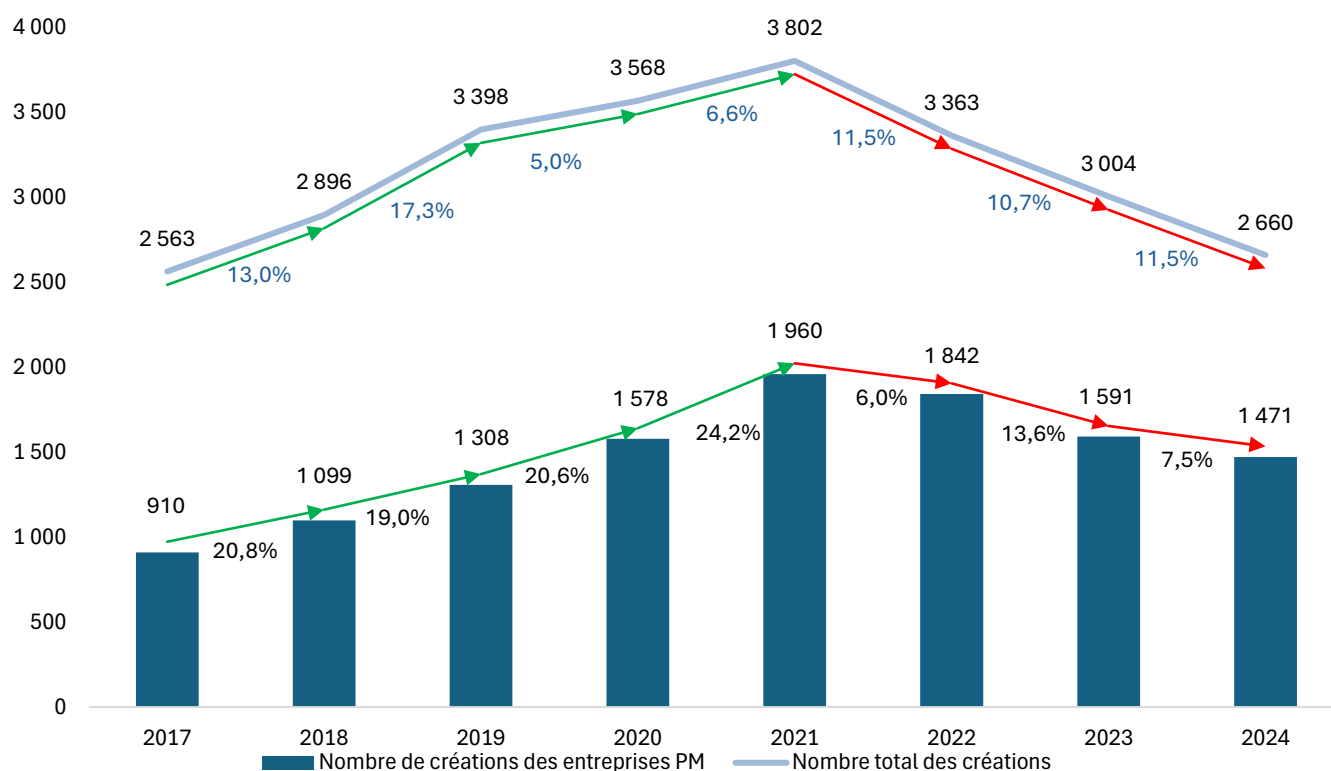
Source : Base des données fournie par la DGI.

1.2 Créations des Entreprises

Dynamique négative de la création d'EPM sur la période 2017-2024

En 2024, les créations d'entreprises PM et PP ont enregistré une baisse de 11,5% par rapport à 2023, atteignant un total de 2 660. Cette diminution reflète un recul de 7,5% des créations des EPM à 1 471 contre 1 591 un an auparavant et une baisse de 15,9% de celles des EPP confirmant ainsi cette tendance baissière entamée en 2022.

Graphique 3 - Évolution annuelle du nombre des créations des entreprises PM et PP entre 2017 et 2024



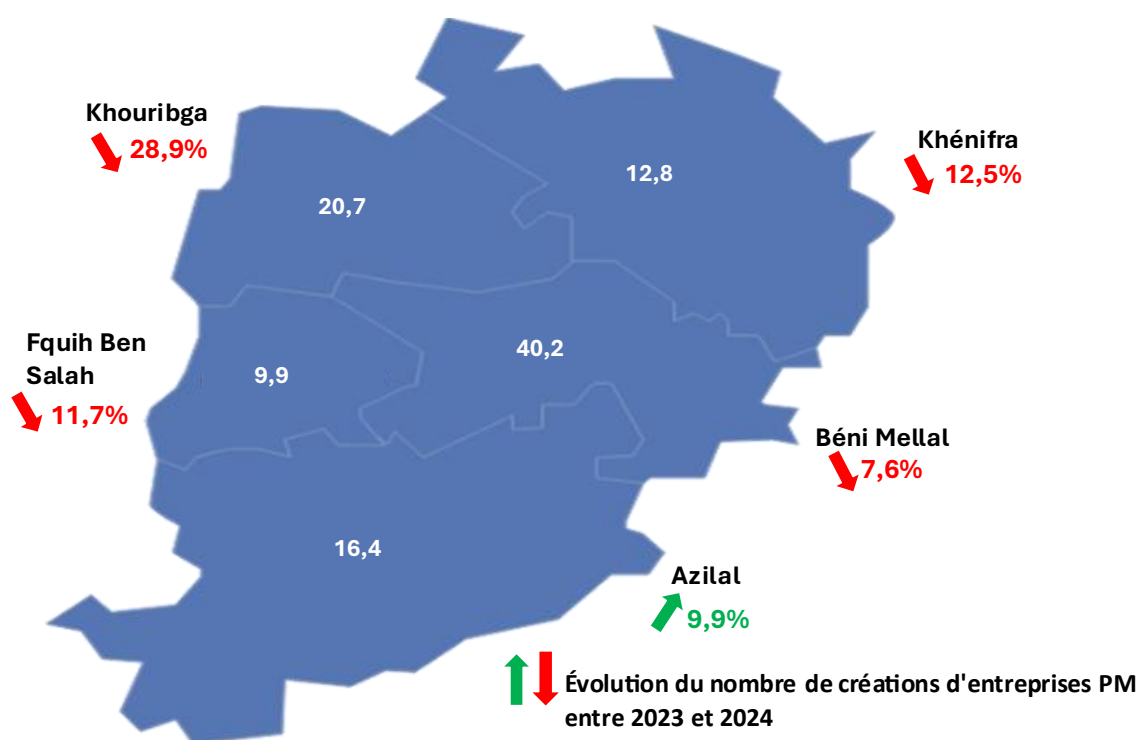
Source : Base des données de l'OMPIC.

Les analyses qui suivent, portent sur l'effectif des entreprises personnes morales.

61% des entreprises créées en 2024 sont implantées dans la province de Béni Mellal et celle de Khouribga

La répartition provinciale des créations d'entreprises PM montre que la province de Béni Mellal a accueilli 40,2% de ces entreprises, en recul de 7,6% par rapport à 2023. Elle est suivie de la province de Khouribga avec une proportion de 20,7% et de la province d'Azilal avec une part de 16,4%. La même province qui se distingue en affichant le taux de progression le plus important, soit 9,9%.

Graphique 4 - Répartition en 2024 en % et évolution des créations des entreprises PM par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 5 - Répartition et évolution annuelle des créations des entreprises PM par province

Province	2023		2024		Évolution du nombre de créations en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Béni Mellal	759	38,4	701	40,2	-7,6
Khouribga	508	25,7	361	20,7	-28,9
Azilal	260	13,1	285	16,4	9,9
Khénifra	255	12,9	223	12,8	-12,5
Fquih Ben Salah	196	9,9	173	9,9	-11,7
Total	1 978	100	1 743	100	

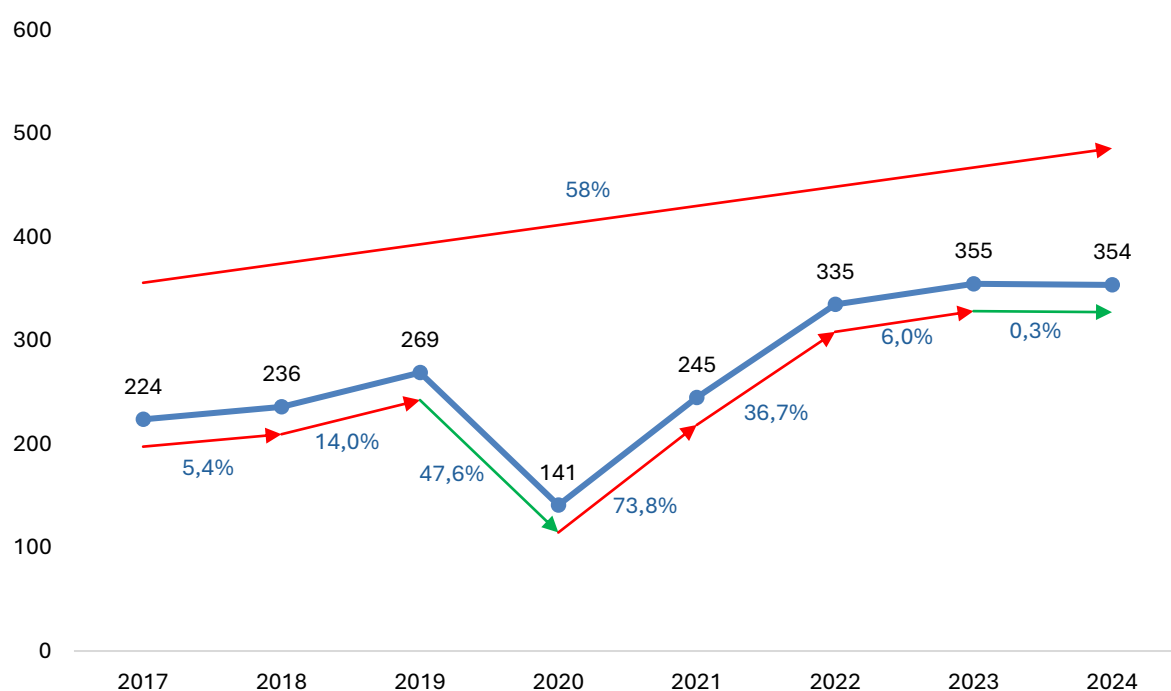
Source : Base des données fournie par la DGI.

1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Les dissolutions d'entreprises personnes morales enregistrent une quasi-stagnation, atteignant 354⁴ en 2024

En 2024, le nombre d'entreprises PM en cours de dissolution a quasiment stagné⁵, atteignant 354, soit un recul annuel marginal de 0,3% par rapport à 2023 et une augmentation de 58% par rapport à 2017.

Graphique 5 - Évolution des dissolutions des entreprises PM



Source : Baromètre de l'OMPIC.

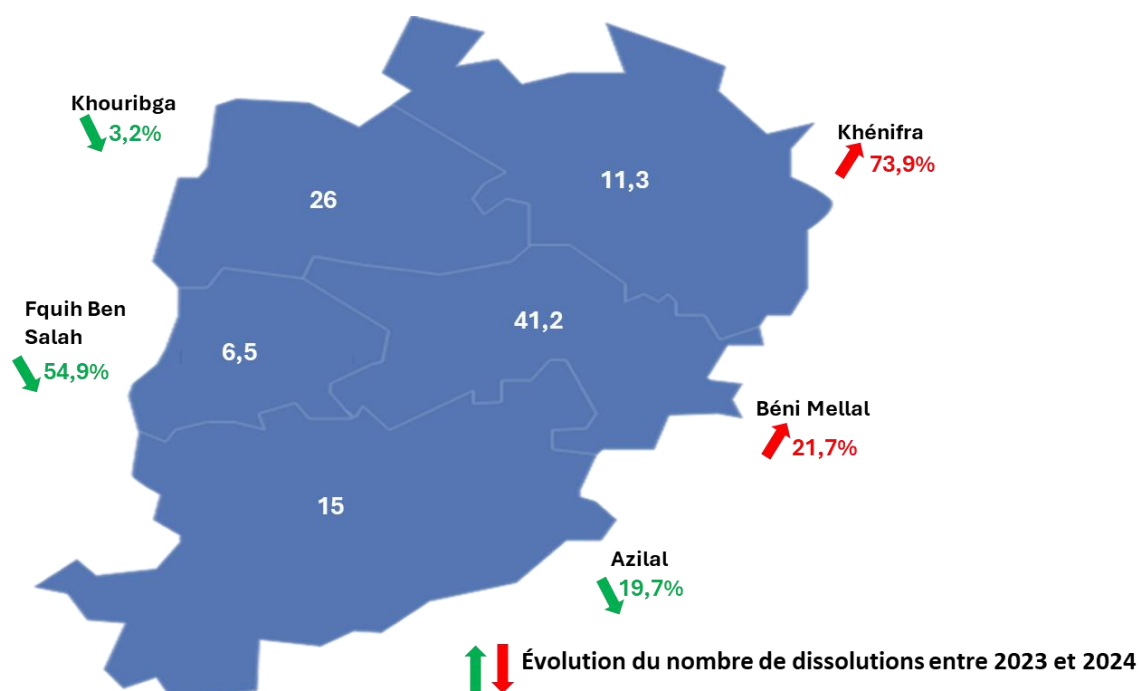
À l'exception des provinces de Khénifra et de Béni Mellal, la baisse des dissolutions d'entreprises PM est observée dans toutes les autres provinces.

L'évolution des dissolutions entre 2023 et 2024 montre que les provinces de Khénifra et Béni Mellal ont enregistré les hausses les plus importantes, soit respectivement 73,9% et 21,7%. La province de Fquih Ben Salah a connu une forte baisse des dissolutions de 54,9%.

⁴ Les données concernant les dissolutions des EPP ne sont pas disponibles au niveau de l'OMPIC.

⁵ La dissolution anticipée est la cessation prématurée des activités d'une entreprise avant la fin de sa durée prévue.

Graphique 6 - Répartition en 2024 en % et évolution des dissolutions des entreprises PM par province



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 6 - Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par province

Province	Part en %		Évolution du nombre d'entreprises en %
	2023	2024	
Béni Mellal	33,8	41,2	21,7
Khouribga	26,8	26,0	-3,2
Azilal	18,6	15,0	-19,7
Khénifra	6,5	11,3	73,9
Fquih Ben Salah	14,4	6,5	-54,9
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

La dissolution des EPM est inégale selon les sections d'activités

L'analyse de la répartition sectorielle des dissolutions en 2024 révèle qu'elles sont concentrées pour plus de 61% dans deux secteurs à savoir la « construction » avec une part de 31,4%, et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » avec une part de 29,9%.

Tableau 7 - Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par section d'activités

Section d'activités	Part en %	
	2023	2024
Construction	33,6	31,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	28,8	29,9
Transports et entreposage	6,0	5,0
Activités de services administratifs et de soutien	6,0	4,7
Hébergement et restauration	4,8	4,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3	4,4
Autres activités de services	0,9	4,1
Agriculture, sylviculture et pêche	1,5	3,2
Enseignement	3,0	3,2
Industrie manufacturière	5,1	2,9
Activités financières et d'assurance	1,2	1,8
Information et communication	3,0	1,8
Autres	2,7	2,9
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Plus de la moitié des entreprises dissoutes ont un âge de moins de 5 ans

L'analyse de la répartition par classe d'âge des dissolutions en 2024 révèle qu'elles sont concentrées pour 63,7% dans la classe d'âge de 2 à 10 ans, soit 43,5% pour la classe de 2 à 5 ans et 20,2% pour la classe d'âge de 5 à 10 ans. La hausse des dissolutions la plus importante a été enregistrée dans la classe d'âge supérieur à 20 ans, soit 50% (cf. tableau 8).

Tableau 8 - Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par classe d'âge

Classe d'âge	Part en %		Évolution du nombre d'entreprises en %
	2023	2024	
< 2 ans	13,5	11,5	-16,7
[2,5[41,1	43,5	3,4
[5,10[23,9	20,2	-17,6
[10,20[19,7	22,2	10,0
> 20 ans	1,7	2,6	50,0
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

2. Indicateurs économiques des Entreprises Personnes Morales Actives

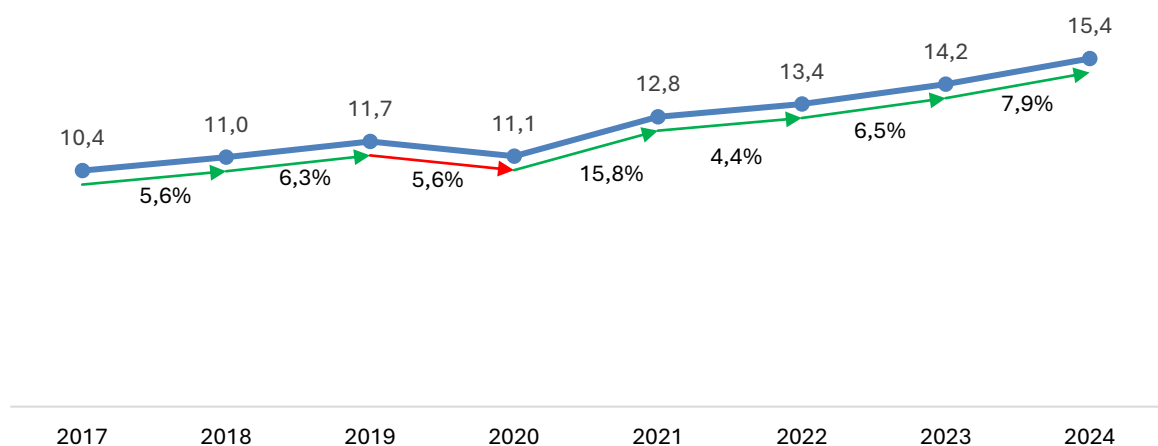
Ce chapitre présente les indicateurs économiques de la population des EPMA⁶ dans la région de Béni Mellal-Khénifra (chiffre d'affaires, chiffre d'affaires à l'export et valeur ajoutée) ainsi que leur ventilation par taille, province et secteur d'activités, pour la période 2023-2024.

2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives

Croissance de 7,9% du CA des EPMA en 2024

Après des hausses de respectivement 5,6% et 6,3%, en 2018 et 2019, le CA cumulé des EPMA de la région de Beni Mellal-Khénifra a baissé de 5,6% en 2020 en raison de la crise sanitaire, avant de rebondir en 2021 de 15,8%, suivie par une hausse de 4,4% en 2022. Cette croissance s'est accentuée en 2023 à 6,5% avant de s'accroître de 7,9% en 2024, confirmant la résilience du tissu productif.

Graphique 7 - Évolution du CA cumulé en MMDH entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

Évolution contrastée du CA selon la catégorie des EPMA

L'analyse du CA par catégorie d'entreprises révèle des hausses marquées pour les moyennes entreprises (+28,7%) et les GE (+9,3%), tandis que les petites entreprises et les très petites entreprises ont enregistré des progressions moins élevées, respectivement de 7,2% et 2,3%.

⁶ Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux des rapports précédents de l'OMTPME, en raison de l'exclusion du secteur des activités financières et d'assurance, ainsi que de la mise à jour des bases de données.

Tableau 9 - Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA cumulé en MMDH	Part en %	CA cumulé en MMDH	Part en %	
Micro [0,3]	2,4	16,9	2,4	15,5	-1,0
[0,1]	1,0	6,9	0,9	6,0	-5,6
]1,3]	1,4	10,0	1,5	9,5	2,2
TPE]3,10]	2,3	15,9	2,3	15,1	2,3
PE]10,50]	4,5	31,8	4,9	31,6	7,2
ME]50,175]	1,6	11,1	2,0	13,3	28,7
GE>175	3,5	24,3	3,8	24,6	9,3
Total	14,2	100	15,4	100	

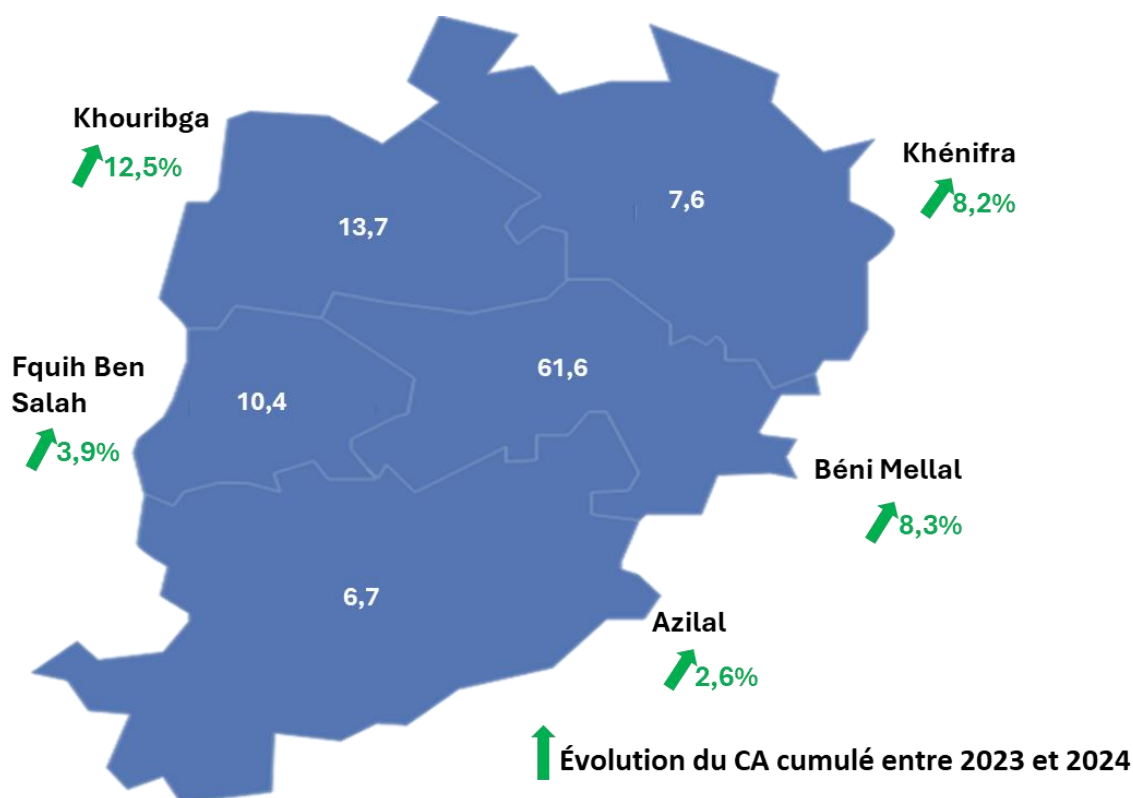
Source : Base des données fournie par la DGI.

La croissance du CA cumulé des EPMA de la région de Béni Mellal-Khénifra est inégale au plan provincial

L'essentiel de l'activité des EPMA de la région de Béni Mellal-Khénifra reste concentré dans la province de Béni Mellal, qui représente 61,6% du CA cumulé régional en 2024, enregistrant une hausse de 0,2 point par rapport à 2023. En deuxième position, figure la province de Khouribga avec une part de 13,7%, en progression de 12,5%. Elle est suivie par la province de Fquih Ben Salah, qui se maintient à la troisième place avec une part de 10,4%, soit une augmentation de près de 4%.

Les provinces de Khénifra et Azilal ont enregistré des augmentations respectives de 8,2% et 2,6%.

Graphique 8 - Répartition en 2024 en % et évolution du CA cumulé des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 10 - Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA cumulé en MMDH	Part en %	CA cumulé en MMDH	Part en %	
Béni Mellal	8,7	61,4	9,5	61,6	8,3
Khouribga	1,9	13,1	2,1	13,7	12,5
Fquih Ben Salah	1,5	10,8	1,6	10,4	3,9
Khénifra	1,1	7,6	1,2	7,6	8,2
Azilal	1,0	7,1	1,0	6,7	2,6
Total	14,2	100	15,4	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Plus de 80% du CA cumulé des EPMA est concentré dans trois secteurs d'activités.

En 2024, trois secteurs concentrent 80,3% du CA cumulé des EPMA de la région de Béni Mella-Khénifra. Ainsi, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » reste en tête avec une part de 37,7%, tout en gardant sa part stable par rapport à 2023. Il est suivi par la « construction » qui baisse de 0,7 point pour atteindre 29,3%, et par l'« industrie manufacturière » dont la contribution s'élève à 13,3%, en hausse de 0,4 point.

Le secteur des « transports et entreposage » enregistre le recul le plus marqué avec une baisse de 10% de son CA. Sa part passe ainsi de 6,1% en 2023 à 5,1% en 2024.

Tableau 11 - Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA Cumulé en MMDH	Part en %	CA Cumulé en MMDH	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5,4	37,7	5,8	37,7	7,8
Construction	4,3	30,0	4,5	29,3	5,6
Industrie manufacturière	1,8	12,9	2,0	13,3	10,9
Transports et entreposage	0,9	6,1	0,8	5,1	-10,0
Santé humaine et action sociale	0,3	2,2	0,6	3,6	80,6
Activités de services administratifs et de soutien	0,4	2,6	0,4	2,7	11,4
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3	1,9	0,3	1,8	2,5
Industries extractives	0,2	1,7	0,2	1,5	-1,7
Enseignement	0,2	1,5	0,2	1,4	0,9
Hébergement et restauration	0,2	1,1	0,2	1,2	9,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2	1,1	0,2	1,1	11,9
Autres activités de services	0,1	0,4	0,1	0,4	27,8
Autres	0,1	0,7	0,1	0,7	13,0
Total	14,2	100	15,4	100	

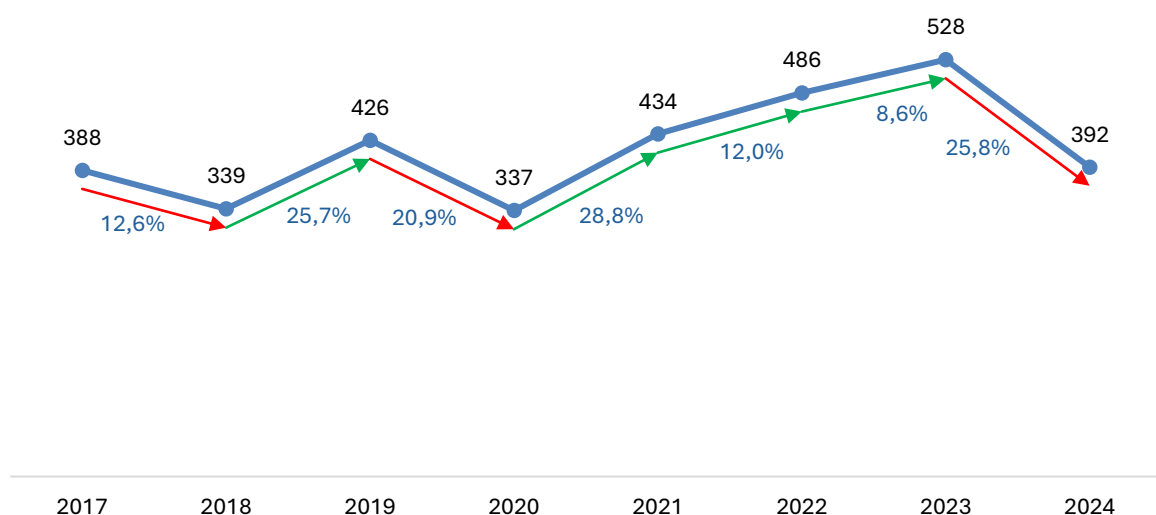
Source : Base des données fournie par la DGI.

2.2 Chiffre d'affaires à l'export des Entreprises Personnes Morales Actives

Le chiffre d'affaires à l'export (CA à l'export) a diminué de 25,8% en 2024, après une croissance modérée en 2023.

Après une contraction de 20,9% en 2020, liée à la crise sanitaire, le CA à l'export des EPMA a enregistré un rebond marqué en 2021 avec une hausse de 28,8%, suivi d'une croissance soutenue en 2022 de 12%. La dynamique s'est ensuite modérée, en 2023, à 8,6%, avant de baisser de nouveau en 2024 de 25,8%.

Graphique 9 - Évolution du CA à l'export cumulé en MDH entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

Le CA à l'export des GE a fortement chuté en 2024

Le CA à l'export des EPMA de la région de Béni Mellal-Khénifra est réalisé pour près de 90% par les TPME, cette contribution étant principalement portée par les PE, qui affichent une part de 42,9%. Les GE ayant réalisé la baisse la plus importante de 65,8% entre 2023 et 2024, contre une baisse de 14,4% pour les TPME.

Tableau 12 - Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Micro [0,3]	44	8,3	51	13,0	15,9
TPE]3,10]	58	11,0	71	18,1	22,4
PE]10,50]	281	53,2	168	42,9	-40,2
ME]50,175]	28	5,3	62	15,8	121,4
GE>175	117	22,2	40	10,2	-65,8
Total	528	100	392	100	

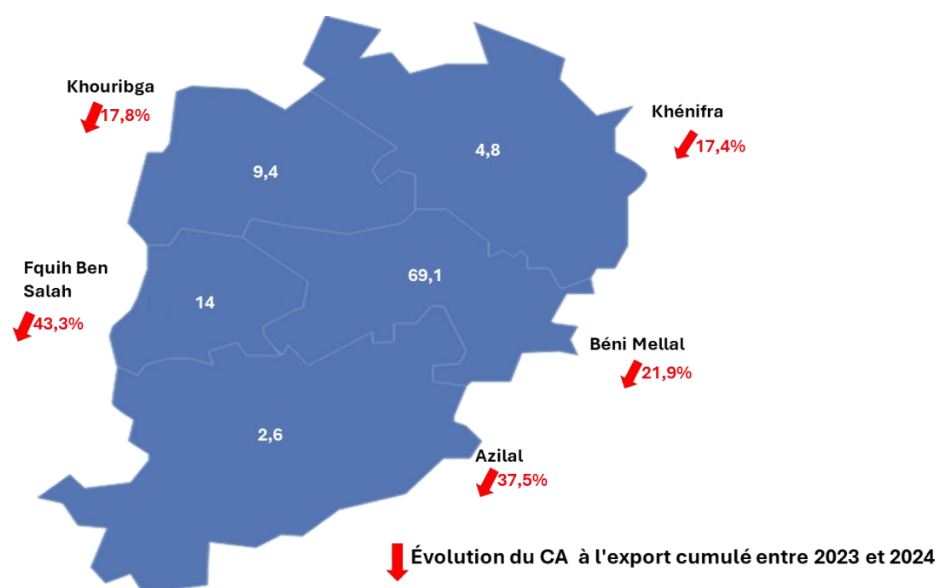
Source : Base des données fournie par la DGI.

La province de Béni Mellal reste le principal pôle exportateur

La grande majorité du CA à l'export des EPMA reste concentrée dans les deux provinces de Béni Mellal et de Fquih Ben Salah, avec une prédominance notable de la province de Béni Mellal, qui représente 69,1% du total du CA à l'export en 2024, en progression de 3,4 points par rapport à 2023.

La province de Fquih Ben Salah arrive en deuxième position avec 14%, et une régression distinguée de 43,3%. Toutes les provinces connaissent une contraction.

Graphique 10 - Répartition en 2024 en % et évolution du CA à l'export cumulé des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 13 -Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Béni Mellal	347	65,7	271	69,1	-21,9
Fquih Ben Salah	97	18,4	55	14,0	-43,3
Khouribga	45	8,5	37	9,4	-17,8
Khénifra	23	4,4	19	4,8	-17,4
Azilal	16	3,0	10	2,6	-37,5
Total	528	100	392	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Le commerce est le 1^{er} secteur exportateur des EPMA

Le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » est le principal secteur exportateur, avec un total de 118 millions de dirhams, représentant 30,1% du total du CA cumulé à l'export, contre 38,6% en 2023, soit une baisse remarquable de 42,2%.

Le secteur de la « construction », vient en deuxième position avec un CA à l'export de 99 millions de dirhams en 2024, en forte baisse de 39,6%, portant sa part de 31,1% à 25,3%.

Les « activités de services administratifs et de soutien » enregistrent la hausse la plus importante, avec une progression de 37,1%, faisant passer leur part de 13,3% à 24,5%.

Tableau 14 – Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	204	38,6	118	30,1	-42,2
Construction	164	31,1	99	25,3	-39,6
Activités de services administratifs et de soutien	70	13,3	96	24,5	37,1
Industrie manufacturière	41	7,8	43	11,0	4,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	<10	-	14	3,6	-
Industries extractives	13	2,5	<10	-	-
Hébergement et restauration	19	3,6	<10	-	-
Autres	17	3,2	22	5,6	29,4
Total	528	100	392	100	

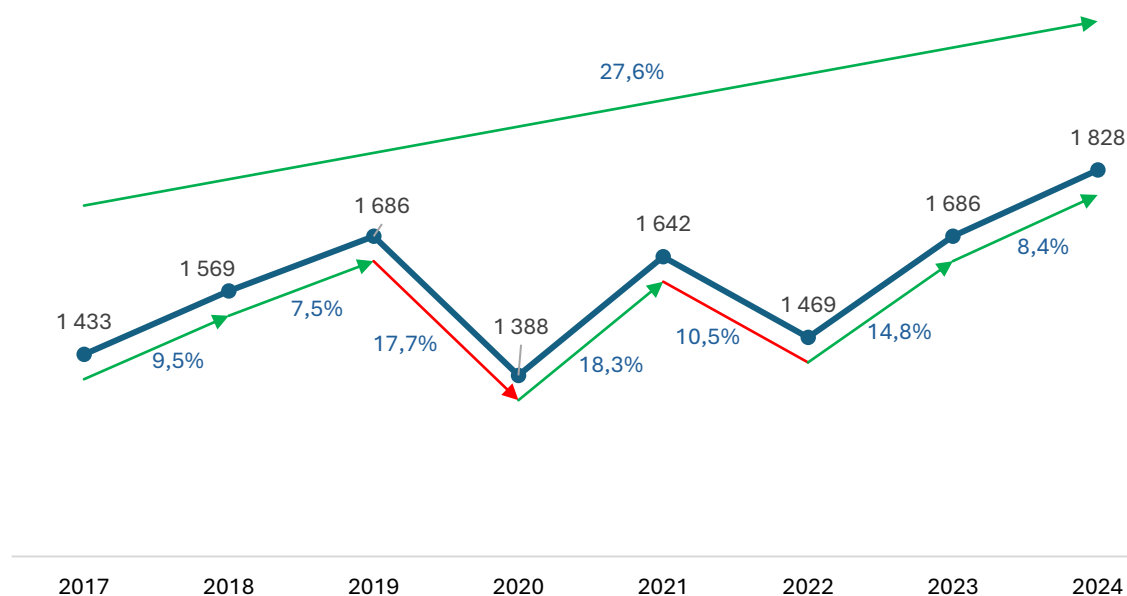
Source : Base des données fournie par la DGI.

2.3 Valeur ajoutée des Entreprises Personnes Morales Actives

La valeur ajoutée des EPMA de la région de Béni Mellal-Khénifra s'est établie à 1,8 milliards de dirhams en 2024, en hausse de 8,4% par rapport à 2023

Après sa chute en 2020 en raison de la crise sanitaire, la VA a enregistré un rebond marqué en 2021 (+18,3%), traduisant une forte reprise de l'activité. Cette progression s'est ensuite repliée en 2022 (-10,5%), avant de s'accélérer à nouveau en 2023 (+14,8%) et de s'affirmer en 2024 avec une hausse de 8,4%, portant la VA à 1 828 millions de dirhams (cf. graphique 11).

Graphique 11 - Évolution de la VA cumulée des EPMA en MDH⁷ entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

La VA des TPME s'est renforcée.

L'analyse de la VA cumulée par catégorie d'entreprises montre que la prédominance des TPME s'est renforcée, leur part dans le total de la VA des EPMA étant passée de 63,6% en 2023 à 65,6% en 2024, suite à une progression annuelle de leur VA de 12%. Sur la même période, la part des GE a baissé de 36,4% à 34,4%, avec une hausse modérée de leur VA de 2,4%.

⁷ Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux des rapports précédents de l'OMTPME, en raison de l'exclusion du secteur des activités financières et d'assurance, ainsi que de la mise à jour des bases de données.

Tableau 15 - Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par catégorie d'entreprises

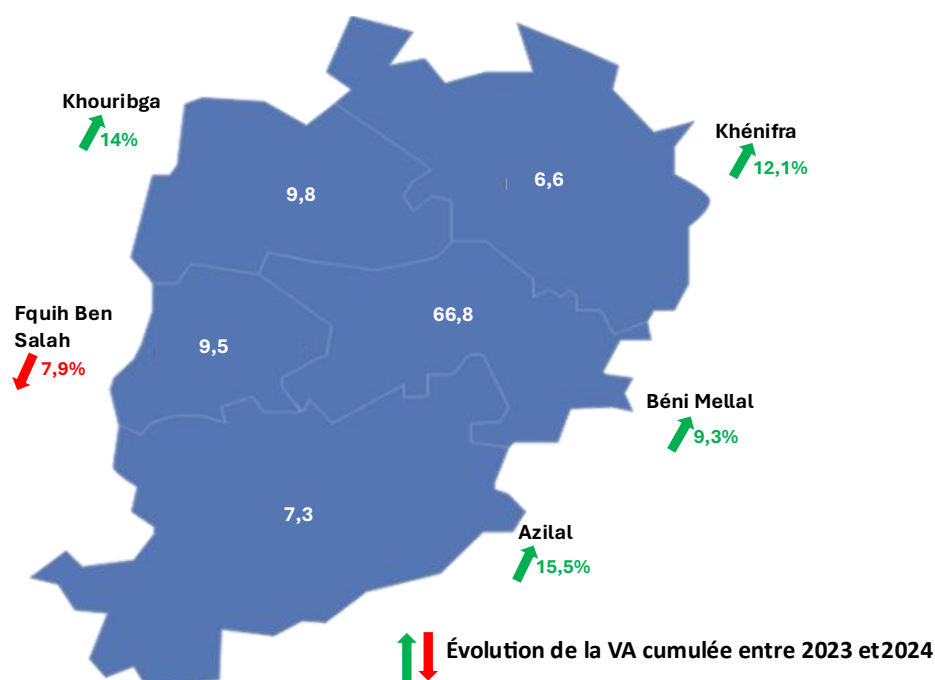
Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution de la VA cumulée en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Micro [0,3]	252	15,0	236	12,9	-6,3
TPE]3,10]	343	20,4	359	19,6	4,7
PE]10,50]	403	23,9	447	24,5	10,9
ME]50,175]	73	4,3	157	8,6	115,1
GE > 175	613	36,4	628	34,4	2,4
Total⁸	1 684	100	1 827	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

La province d'Azilal enregistre la hausse la plus marquée de la VA des EPMA

L'essentiel de l'activité des EPMA de la région reste concentré dans la province de Béni Mellal, qui représente 66,8% de la VA cumulée en 2024, enregistrant une hausse de 0,5 point par rapport à 2023. En deuxième position, figure la province de Khouribga avec une part de 9,8% et une progression annuelle notable de 14%. Elle est suivie par la province de Fquih Ben Salah, qui se maintient à la troisième place avec une part de 9,5%.

Graphique 12 - Répartition en 2024 en % et évolution de la VA cumulée des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

⁸ Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux de l'introduction de cet axe d'analyse, en raison des données manquantes.

Tableau 16 - Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution de la VA cumulé en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Béni Mellal	1 117	66,3	1 221	66,8	9,3
Khouribga	157	9,3	179	9,8	14,0
Fquih Ben Salah	189	11,2	174	9,5	-7,9
Azilal	116	6,9	134	7,3	15,5
Khénifra	107	6,3	120	6,6	12,1
Total	1 686	100	1 828	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Quatre secteurs concentrent plus de 68% de la VA des EPMA en 2024

En 2024, la VA cumulée des EPMA provient de quatre secteurs, la « construction » (31,7%), l'« industrie manufacturière » (15,5%) et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « santé humaine et action sociale » (10,6%) chacun. Ensemble, ils concentrent 68,4% de la VA, en progression de 10% par rapport à 2023.

Par ailleurs, les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » ont enregistré une forte hausse (+33,3%), tandis que les « activités de services administratifs et de soutien » se distinguent par leur forte baisse (-17,1%).

Tableau 17 - Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution de la VA cumulée en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Construction	605	35,9	580	31,7	-4,1
Industrie manufacturière	220	13,0	284	15,5	29,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	222	13,2	194	10,6	-12,6
Santé humaine et action sociale	91	5,4	194	10,6	113,2
Enseignement	137	8,1	139	7,6	1,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	123	7,3	134	7,3	8,9
Transports et entreposage	73	4,3	77	4,2	5,5
Activités de services administratifs et de soutien	82	4,9	68	3,7	-17,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	42	2,5	56	3,1	33,3
Hébergement et restauration	43	2,6	47	2,6	9,3
Industries extractives	28	1,7	30	1,6	7,1
Autres	20	1,2	25	1,4	25,0
Total	1 686	100	1 828	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

3. Emplois des Entreprises

Ce chapitre présente des indicateurs sur l'emploi des entreprises personnes morales et physiques déclarantes à la CNSS dans la région de Béni Mellal-Khénifra selon différents axes d'analyses.

Une section spécifique est dédiée à l'analyse de l'emploi en fonction du genre.

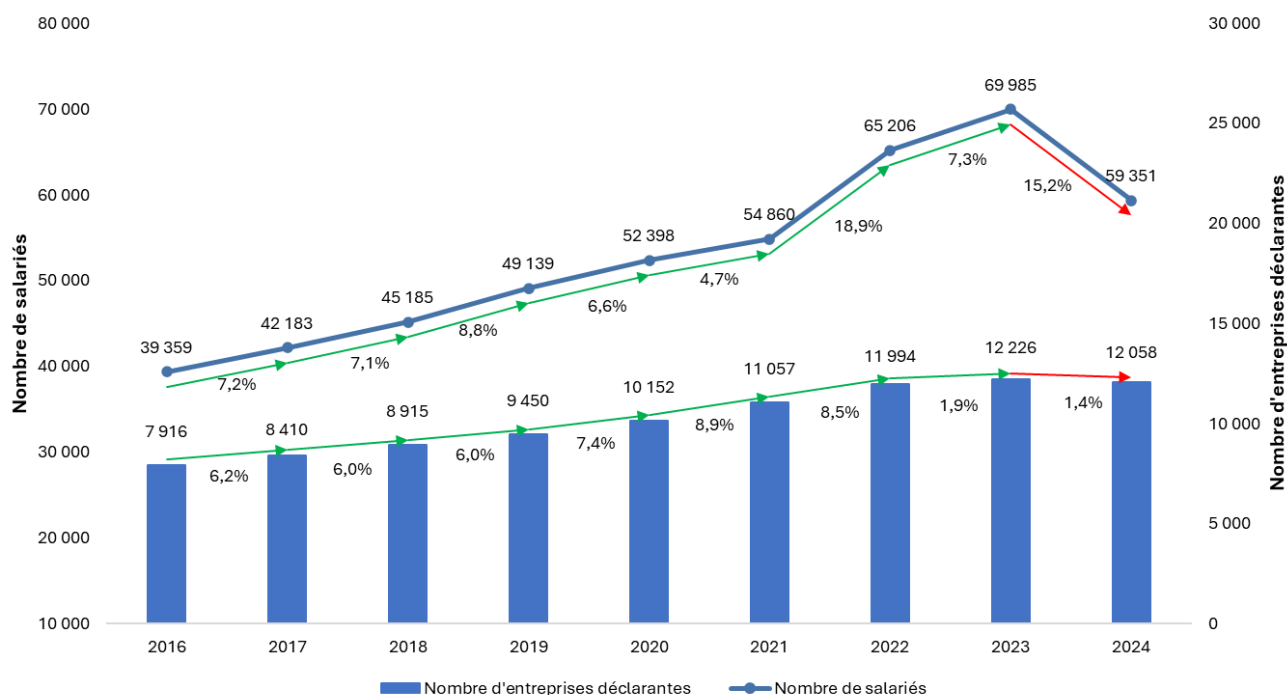
3.1 Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2023-2024)

Cette section présente des indicateurs relatifs aux affiliations des entreprises à la CNSS et aux emplois déclarés à cet organisme selon les axes suivants : géographique, section d'activités, classe d'effectifs, catégorie d'entreprises, classe d'âge, tranche de salaires et tranche d'âge des salariés.

Les emplois déclarés à la CNSS en 2024 ont totalisé 59 351, soit une baisse annuelle de 15,2%, après une hausse de 7,3% l'année précédente (cf. graphique 13).

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a atteint 12 058⁹, soit une baisse annuelle de 1,4%.

Graphique 13 - Évolution du nombre des entreprises déclarantes et leurs emplois déclarés à la CNSS



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

⁹ Comprenant 7 745 EPMA et 4 313 EPPA.

La province de Béni Mellal continue à occuper la première position en termes d'emplois déclarés à la CNSS, tandis que toutes les provinces enregistrent un repli.

La répartition provinciale des entreprises déclarantes à la CNSS révèle qu'en 2024, la province de Béni Mellal enregistre la seule progression positive, avec une hausse de 0,6%, tout en gardant sa position au niveau régional, avec une part de 33%. Les autres provinces ont enregistré une évolution annuelle négative (cf. tableau 18).

Pour ce qui est de l'emploi, la province de Beni Mellal a vu sa part dans le total des emplois déclarés augmenter de 0,7 point à 32,5% en 2024. En revanche, les provinces d'Azilal, de Khénifra, de Fquih Ben Salah et de Khouribga ont subi des forts reculs des emplois déclarés à la CNSS de 21,2%, 14,6%, 14,5% et 14% respectivement (cf. tableau 19).

Il convient de souligner que la province de Béni Mellal renforce sa position régionale de moteur économique en termes d'entreprises déclarantes et d'emplois déclarés, avec des parts respectives de 33% et 32,5%, contre de 32,4% et 31,8% un an plus tôt.

Tableau 18 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par province

Province	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
Béni Mellal	32,4	33,0	0,6
Khouribga	26,6	26,8	-0,4
Fquih Ben Salah	16,8	16,3	-4,0
Azilal	12,4	12,1	-4,1
Khénifra	11,9	11,8	-2,2
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 19 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'emplois déclaré à la CNSS par province

Province	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
Béni Mellal	31,8	32,5	-13,2
Khouribga	23,0	23,3	-14,0
Azilal	18,2	16,9	-21,2
Fquih Ben Salah	15,6	15,7	-14,5
Khénifra	11,4	11,5	-14,6
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Le commerce et la « construction » demeurent les principaux secteurs des entreprises déclarantes, la « construction » étant le premier employeur

L'examen des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités montre qu'à l'instar des années précédentes, les secteurs du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et de la « construction » demeurent prédominants en 2024, avec des parts respectives de 26% et 21,5% (cf. tableau 20).

En ce qui concerne l'emploi¹⁰ (cf. tableau 21), le secteur de la « construction » reste en tête en 2024, avec une part de 33,4% du total, enregistrant une baisse de 14,5%. Il est suivi par le secteur du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » dont la part s'élève à 20,1%. Le secteur de l'« enseignement » conserve sa 3^{ème} position depuis 2023, avec une part de 8,3%.

Le secteur des « autres activités de services » enregistre la baisse la plus importante, tant en nombre d'entreprises déclarantes (-38,7%) qu'en emplois déclarés (-70%).

Tableau 20 - Répartition et évolution annuelle des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Section d'activités	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25,6	26,0	0,2
Construction	21,6	21,5	-1,7
Hébergement et restauration	7,9	8,1	1,0
Agriculture, sylviculture et pêche	8,2	7,8	-6,0
Santé humaine et action sociale	5,6	6,0	5,5
Industrie manufacturière	5,2	5,3	1,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,9	5,1	3,9
Enseignement	4,1	4,1	-1,8
Activités de services administratifs et de soutien	3,9	3,9	-2,1
Autres activités de services	5,2	3,3	-38,7
Transports et entreposage	3,0	3,2	6,9
Activités financières et d'assurance	2,2	2,5	13,5
Information et communication	0,7	0,7	7,3
Industries extractives	0,6	0,6	5,6
Autres	1,3	1,7	29,8
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

¹⁰ Il est à noter que ces données n'incluent pas celles du secteur de l'« agriculture, sylviculture et pêche ».

Tableau 21 - Répartition et évolution annuelle non agricole du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par section d'activités

Section d'activités	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
Construction	33,1	33,4	-14,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17,5	20,1	-2,7
Enseignement	7,0	8,3	0,1
Industrie manufacturière	5,3	6,3	0,5
Hébergement et restauration	5,3	5,8	-6,8
Santé humaine et action sociale	4,2	5,6	12,7
Autres activités de services	14,0	5,0	-70,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1	3,7	1,7
Transports et entreposage	2,8	3,7	12,8
Activités de services administratifs et de soutien	3,2	3,2	-14,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,7	1,3	-31,5
Activités financières et d'assurance	1,0	1,2	6,5
Industries extractives	0,9	1,0	-6,6
Information et communication	0,4	0,6	10,6
Activités immobilières	0,3	0,3	7,0
Autres	0,4	0,5	7,4
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

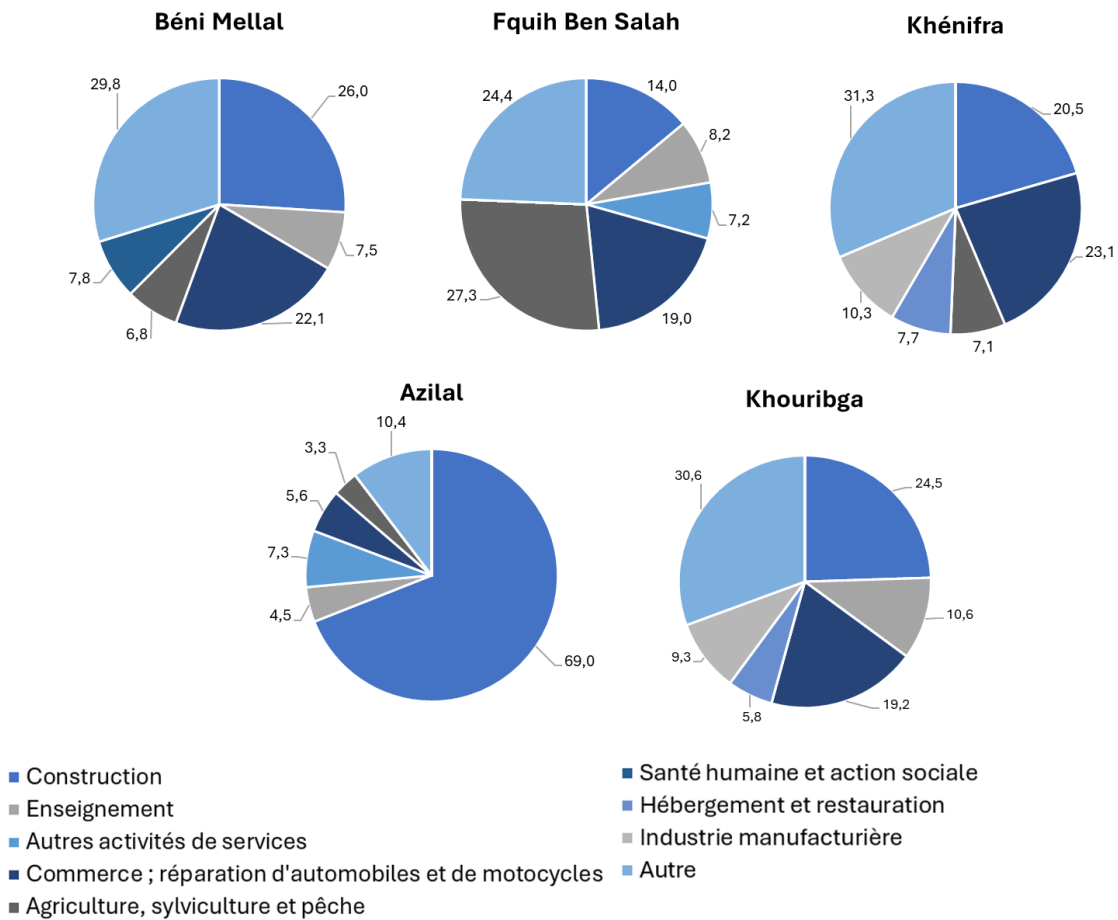
La répartition des emplois des EPMA au plan sectoriel diffère d'une province à l'autre

L'analyse croisée de la répartition du nombre d'emplois par section d'activités et par province, en 2024, révèle que le secteur de la « construction » prédomine dans trois provinces de la région, à savoir la province d'Azilal (69%), la province de Béni Mellal (26%) et la province de Khouribga (24,5%).

Le secteur de l'« agriculture, sylviculture et pêche » domine dans la province de Fquih Ben Salah (27,3%) (cf. graphique 14).

Quant au secteur du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », il prédomine dans la province de Khénifra (23,1%).

Graphique 14 - Répartition des emplois des cinq secteurs clés, au niveau provincial, en 2024 - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 93% du total des entreprises déclarantes

L'analyse par classe d'effectifs montre que les entreprises de moins de 10 salariés restent largement majoritaires, représentant 93% de l'effectif total des entreprises déclarantes à la CNSS en 2024, soit une hausse de 1,6 point par rapport à 2023.

La part des entreprises employant entre 11 et 50 salariés a légèrement reculé de 1,3 point, passant de 7,3% en 2023 à 6% en 2024.

Les parts des autres classes d'effectifs comptant plus de 50 salariés sont restées globalement inchangées, entre 2023 et 2024.

Tableau 22 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
[0, 10]	91,4	93,0	0,4
[11, 50]	7,3	6,0	-19,9
[51, 100]	0,8	0,6	-24,0
[101, 500]	0,4	0,4	-15,1
>500	0,04	0,03	-20,0
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les entreprises de plus de 10 ans d'existence concentrent 44,4% des emplois en 2024

L'analyse de la répartition des emplois entre 2023 et 2024 montre que les entreprises de moins de 2 ans ont connu la diminution la plus marquée, avec une baisse de 54,6% de leurs emplois déclarés, portant leur part de 8,9% à 4,3% en 2024.

Les entreprises de plus de 10 ans continuent de concentrer la part la plus importante des emplois au niveau régional, avec 44,4% contre 40,3% une année auparavant.

Tableau 23 - Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
<2 ans	8,9	4,3	-54,6
[2, 5]	23,4	21,2	-15,3
[6, 10]	27,4	30,0	2,1
>10 ans	40,3	44,4	2,7
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les TPME ont employé près de 94% de l'effectif total des salariés des EPMA contre 96,6% en 2023

En 2024, les TPME emploient 93,7% des salariés déclarés à la CNSS, en recul de 2,9 points par rapport à 2023. Cette catégorie demeure toutefois prédominante, portée notamment par les microentreprises et les PE, qui représentent respectivement 60,2% et 17,8% de l'effectif total.

Les GE, pour leur part, emploient 6,3% des salariés en 2024, enregistrant une hausse du nombre d'emplois déclarés de 58% par rapport à l'année précédente.

Tableau 24 – Répartition et évolution annuelle du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises - en %

Catégorie d'entreprises	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
TPME	96,6	93,7	-17,7
Micro [0,3]	59,5	60,2	-14,2
TPE]3,10]	13,4	12,8	-19,0
PE]10,50]	19,5	17,8	-22,7
ME]50,175]	4,2	2,9	-41,1
GE > 175	3,4	6,3	58,0

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

3.2 Analyse de la masse salariale

La masse salariale déclarée à la CNSS dans la région de Beni Mellal-Khénifra s'est établie, en 2024, à 1,6 milliard de dirhams, en baisse annuelle de 1,9%, après une hausse de 11% en 2023.

L'analyse par section d'activités révèle que le secteur de la « santé humaine et action sociale » a connu l'augmentation annuelle de la masse salariale la plus importante, s'élevant à 31,3% en 2024, viennent ensuite les secteurs des « transports et entreposage » et de l'« enseignement » qui affichent des évolutions respectives de 21,4% et 7,4%.

Par ailleurs, les sections de la « construction » et du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » continuent à occuper les premières positions en termes de contribution à la masse salariale, avec des proportions respectives de 26,4% et 21,7%. L'« enseignement », quant à lui, reste à la 4^{ème} position, représentant 6,8% de la masse salariale globale, derrière l'« agriculture, sylviculture et pêche », qui concentre 7% en 2024. Ces trois premiers secteurs ont généré ensemble 55,1% du total de la masse salariale, en employant 57,7% de l'effectif des salariés déclarés.

Tableau 25 - Répartition et évolution annuelle de la masse salariale par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
Construction	448,8	26,7	435,6	26,4	-3,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	353,0	21,0	358,0	21,7	1,4
Agriculture, sylviculture et pêche	121,8	7,2	116,1	7,0	-4,7
Enseignement	105,0	6,2	112,7	6,8	7,4
Industrie manufacturière	109,3	6,5	107,2	6,5	-1,9
Santé humaine et action sociale	77,1	4,6	101,2	6,1	31,3
Hébergement et restauration	84,1	5,0	84,0	5,1	-0,2
Transports et entreposage	59,2	3,5	71,9	4,4	21,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	57,9	3,4	61,2	3,7	5,7
Autres activités de services	119,5	7,1	52,9	3,2	-55,8
Activités de services administratifs et de soutien	55,0	3,3	50,2	3,0	-8,7
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	27,6	1,6	27,7	1,7	0,2
Activités financières et d'assurance	22,4	1,3	23,5	1,4	4,9
Autres	41,7	2,5	47,7	2,9	14,5
Total	1 682,5	100	1 649,8	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Hausse de la masse salariale en 2024 touchant toutes les classes d'effectifs d'entreprises à l'exception de celles employant entre 11 et 50 salariés et entre 51 et 100 salariés

La répartition par classe d'effectifs révèle que la masse salariale des entreprises employant un effectif entre 11 et 50 employés a enregistré une baisse annuelle de 11,3% en 2024, leur part dans la masse salariale totale ayant représenté 24,1%, contre 26,6% en 2023.

Les entreprises employant moins de 10 salariés, quant à elles, ont vu leur masse salariale évoluer de 2,3%, pour représenter 45,7% de la masse salariale globale (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition et évolution annuelle de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	2023		2024		Évolution de la masse salariale en %
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	
[0-10]	736,7	43,8	753,9	45,7	2,3
[11-50]	448,3	26,6	397,6	24,1	-11,3
[51-100]	166,2	9,9	162,2	9,8	-2,4
[101-500]	235,9	14,0	238,8	14,5	1,2
>500	95,5	5,7	97,3	5,9	1,9
Total	1 682,5	100	1 649,8	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

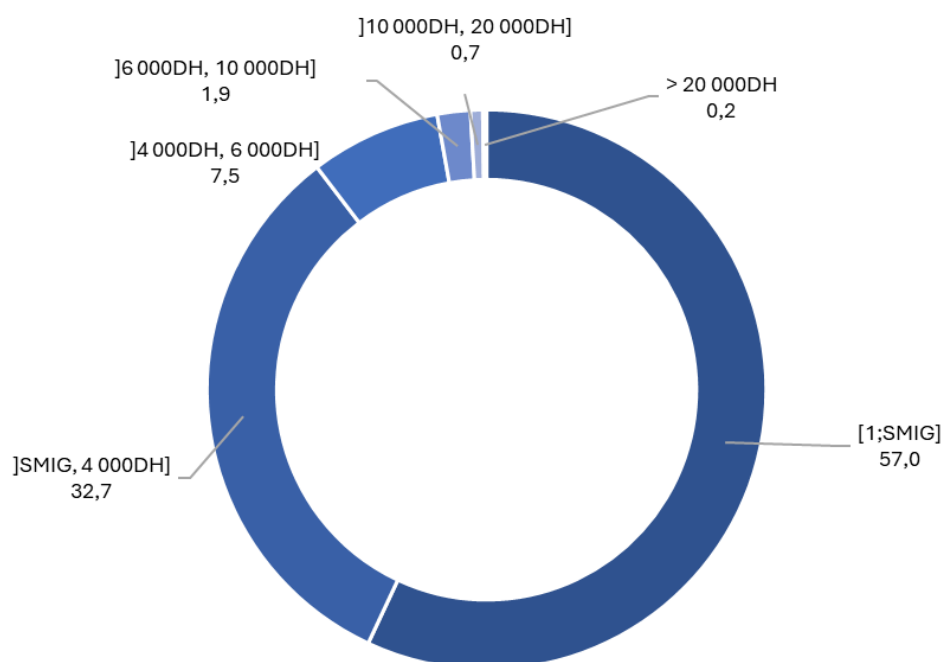
Près de 90% des employés déclarés à la CNSS ont perçu un salaire inférieur à 4 000 DH contre 92,2% en 2023 et 92,9% en 2022

La part des employés ayant perçu moins de 4 000 dirhams a diminué de 2,5 points par rapport à 2023 et de 3,2 points depuis 2022, pour s'établir à 89,7% en 2024.

Par ailleurs, 57% des employés ont perçu un salaire n'excédant pas le SMIG en 2024, contre 77,2% en 2023 et 57,5% en 2022¹¹. Quant à la part des employés déclarés ayant un salaire dépassant 20 000 DH, elle reste limitée à 0,2% (cf. graphique 15).

¹¹ La hausse observée en 2023 s'explique principalement par les deux revalorisations successives du SMIG (+5% en septembre 2022 puis en septembre 2023), qui ont mécaniquement reclassé une large proportion de salariés auparavant situés dans les tranches intermédiaires vers la catégorie du SMIG. En revanche, la baisse enregistrée en 2024 s'explique par un ajustement progressif des salaires, combiné à l'absence de revalorisation du SMIG durant l'année, ce qui a permis à une partie des salariés de dépasser ce seuil et de se repositionner dans la tranche supérieure [SMIG, 4 000 DH], dont la part est remontée de 15% à 32,7%. source : https://www.sgg.gov.ma/BO/AR/3111/2025/BO_7367_Ar.pdf

Graphique 15 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires en 2024 – en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 27 - Répartition des emplois par classe d'âge des entreprises et tranche de salaires – en 2024

Classe d'âge	[1, SMIG]]<SMIG, 4 000 DH]]4 000, 6 000 DH]]6 000, 10 000 DH]]10 000, 20 000 DH]		>20 000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
<2 ans	1 179	49,0	1 064	44,2	129	5,4	30	1,2	3	0,1	1	0,0
[2, 5]	6 377	53,9	4 520	38,2	691	5,8	163	1,4	68	0,6	18	0,1
[6, 10]	10 670	63,7	4 564	27,2	1 059	6,3	287	1,7	141	0,8	38	0,2
>10 ans	13 121	52,9	8 393	33,9	2 390	9,6	621	2,5	203	0,8	71	0,3

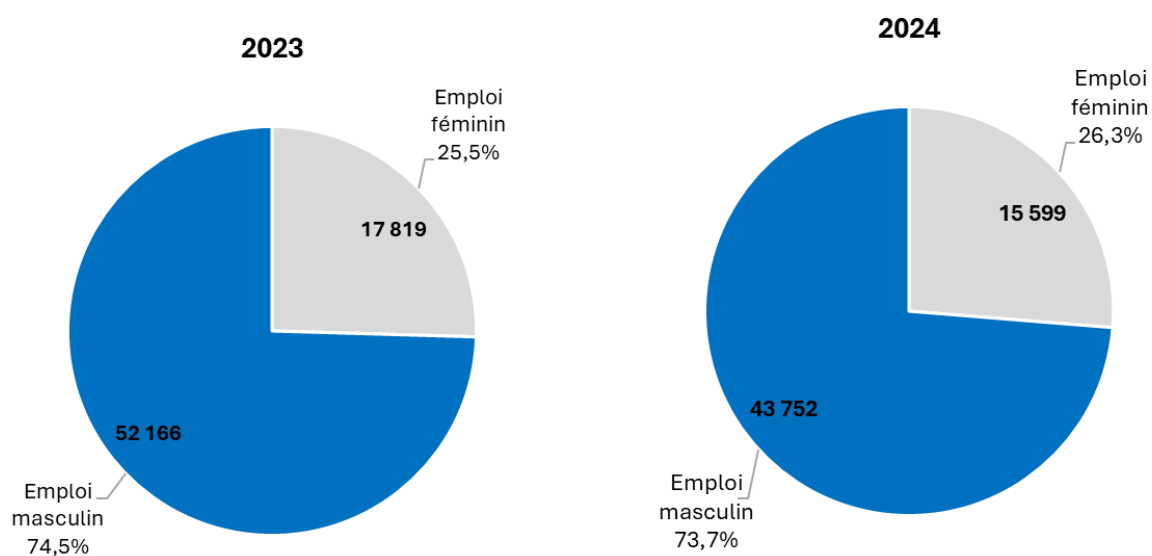
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

3.3 Emplois par genre

Cette section présente une analyse, dans la région de Béni Mellal-Khénifra, par genre des indicateurs relatifs aux emplois déclarés à la CNSS en 2024, selon les axes suivants : tranche de salaires, provinces, section d'activités et tranches d'âge des salariés.

Cette analyse porte sur un effectif global de 59 351¹² salariés dont 15 599 sont des employées femmes représentant 26,3% du total, en hausse de 0,8 point par rapport à 2023 (cf. graphique 16).

Graphique 16 - Répartition des emplois déclarés par genre



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

¹² Ce chiffre prend en compte les déclarations répétitives par les entreprises déclarantes à la CNSS.

A l’instar des années précédentes, les écarts entre les genres sont plus marqués au niveau des bas salaires¹³

Comme le montre le « tableau 28 », 89,4% du total des employées femmes ont perçu un salaire inférieur à 4 000DH, contre 89,7% pour les employés hommes. Pour les autres tranches de salaires, la part des employés masculins est inférieure tout en tendant à s’approcher de celle des employés féminins au fur et à mesure que ces tranches de salaires sont plus élevées.

Tableau 28 - Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires en 2024

Tranche de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, SMIG]	33 807	57,0	27,9	72,1	9 424	60,4	24 383	55,7
]SMIG, 4.000 DH]	19 382	32,7	23,3	76,7	4 521	29,0	14 861	34,0
]4.000, 6.000 DH]	4 477	7,5	26,9	73,1	1 203	7,7	3 274	7,5
]6.000, 10.000 DH]	1 137	1,9	27,8	72,2	316	2,0	821	1,9
]10.000, 20.000 DH]	420	0,7	26,0	74,0	109	0,7	311	0,7
>20.000 DH	128	0,2	20,3	79,7	26	0,2	102	0,2
Total	59 351	100	26,3	73,7	15 599	100	43 752	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l’OMPIC, la CNSS, le Ministère de l’Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

¹³ Il s’agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

La proportion d'emplois occupés par des femmes dépasse la moyenne régionale dans trois provinces : Béni Mellal, Khouribga et Fquih Ben Salah

La répartition provinciale des emplois en 2024 montre que, grâce à une hausse de 3 points, Béni Mellal est devenu en tête des provinces où la part des femmes dans l'effectif déclaré est la plus élevée, soit 30,9%. Elle est suivie par les provinces de Khouribga, et de Fquih ben Salah avec des proportions respectives de 29,6%, 26,3% (cf. tableau 29).

Tableau 29 - Répartition provinciale des emplois déclarés par genre en 2024

Province	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Béni Mellal	19 304	32,5	30,9	69,1	5 973	38,3	13 331	30,5
Khouribga	13 853	23,3	29,6	70,4	4 101	26,3	9 752	22,3
Azilal	10 043	16,9	15,4	84,6	1 551	9,9	8 492	19,4
Fquih Ben Salah	9 318	15,7	26,3	73,7	2 446	15,7	6 872	15,7
Khénifra	6 833	11,5	22,4	77,6	1 528	9,8	5 305	12,1
Total	59 351	100	26,3	73,7	15 599	100	43 752	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Béni Mellal et Khouribga sont les provinces les plus favorables en matière de rémunération féminine

En 2024, la répartition provinciale de l'emploi féminin selon les tranches de salaires confirme la position favorable des provinces de Béni Mellal et Khouribga. En effet, les femmes qui perçoivent un salaire supérieur à 4 000 DH représentent respectivement 14% et 10,1%, soit une hausse respective de 2,7 et 2,5 points par rapport à 2023. Ce niveau dépasse largement celui observé dans les autres provinces, où la proportion varie entre 5,6% et 10% en 2024 contre 3,8% et 5,9% en 2023, témoignant des écarts significatifs en matière de rémunération féminine entre provinces.

Du côté des hommes, 13,6% et 12,8% des salariés des provinces de Khouribga et de Béni Mellal respectivement, sont rémunérés à plus de 4 000 DH en 2024, contre 10,1% et 9,9% en 2023.

Tableau 30 - Répartition provinciale des emplois par genre et tranches de salaires en 2024 – en %

Province	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, SMIG]]SMIG, 4 000D H]]4 000, 6 000Dh]]6 000, 10 000D H]]10 000D, 20 000D H]	> 20 000 DH	[1, SMIG]]SMIG, 4 000D H]]4 000, 6 000Dh]]6 000, 10 000DH]]10 000DH, 20 000DH]	> 20 000DH
Fquih Ben Salah	73,5	20,9	3,9	1,1	0,6	0,0	64,9	27,7	5,5	0,9	0,7	0,3
Khénifra	67,9	24,7	5,3	1,1	0,8	0,2	58,8	32,8	6,5	1,6	0,2	0,1
Azital	62,7	27,3	6,6	2,2	1,0	0,2	65,7	28,3	4,3	1,2	0,4	0,1
Khouribga	60,0	30,0	7,3	2,0	0,6	0,2	52,2	34,2	10,0	2,2	1,1	0,3
Béni Mellal	52,8	33,1	10,4	2,6	0,8	0,2	46,0	41,1	9,1	2,7	0,8	0,2
Valeur minimale						Valeur Maximale						

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les femmes continuent à être majoritaires dans trois secteurs d'activités : la santé humaine et action sociale, l'enseignement et les autres activités de services

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités, à l'exception de la « santé humaine et action sociale » où la part des employées femmes représente 72,2% en augmentation de 2,9 points par rapport à 2023, l'« enseignement » où cette part s'établit à 65,3% contre 64,3% en 2023, et les « autres activités de services » avec une part de 53,6% contre 36,8% en 2023 (cf. tableau 31).

Tableau 31 - Répartition des emplois par genre et section d'activités - 2024

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Construction	18 049	30,4	9,4	90,6	1 688	10,8	16 361	37,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10 845	18,3	27,7	72,3	3 002	19,2	7 843	17,9
Agriculture, sylviculture et pêche	5 322	9,0	19,2	80,8	1 022	6,6	4 300	9,8
Enseignement	4 487	7,6	65,3	34,7	2 930	18,8	1 557	3,6
Industrie manufacturière	3 378	5,7	19,3	80,7	652	4,2	2 726	6,2
Hébergement et restauration	3 131	5,3	26,4	73,6	828	5,3	2 303	5,3
Santé humaine et action sociale	3 042	5,1	72,2	27,8	2 197	14,1	845	1,9
Autres activités de services	2 676	4,5	53,6	46,4	1 434	9,2	1 242	2,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 024	3,4	38,3	61,7	776	5,0	1 248	2,9
Transports et entreposage	2 000	3,4	7,8	92,2	156	1,0	1 844	4,2
Activités de services administratifs et de soutien	1 726	2,9	21,4	78,6	369	2,4	1 357	3,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	723	1,2	4,0	96,0	29	0,2	694	1,6
Autres	1 948	3,3	26,5	73,5	516	3,3	1 432	3,3
Total	59 351	100	26,3	73,7	15 599	100	43 752	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

34,3% des salariés âgés de moins de 25 ans sont des femmes contre 65,7% pour les hommes

L'analyse des emplois par genre et par tranche d'âge des salariés montre que la part des femmes diminue avec l'âge. Cette part est la plus élevée chez les moins de 25 ans (34,3%) et dans la tranche 25 et 35 ans (33,3%). Elle décroît progressivement jusqu'à la tranche de plus de 60 ans avec 19,4%. Pour ce qui est des salariés hommes, leur part augmente avec l'âge. Elle est la plus faible chez les moins de 25 ans (65,7%) et dans la tranche des [25-35[ans (66,7%), avant de progresser dans les tranches d'âge intermédiaires pour atteindre un maximum dans la tranche de plus de 60 ans avec 80,6%.

Tableau 32 - Répartition des emplois par genre et tranches d'âge des salariés

Tranche d'âge des salariés	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Inf 25	4 116	6,9	34,3	65,7	1 413	9,1	2 703	6,2
[25-35[14 887	25,1	33,3	66,7	4 962	31,8	9 925	22,7
[35-45[18 175	30,6	23,8	76,2	4 326	27,7	13 849	31,7
[45-55[15 680	26,4	22,4	77,6	3 512	22,5	12 168	27,8
[55-60[4 933	8,3	22,0	78,0	1 084	6,9	3 849	8,8
>=60 ans	1 560	2,6	19,4	80,6	302	1,9	1 258	2,9
Total	59 351	100	26,3	73,7	15 599	100	43 752	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

4. État des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

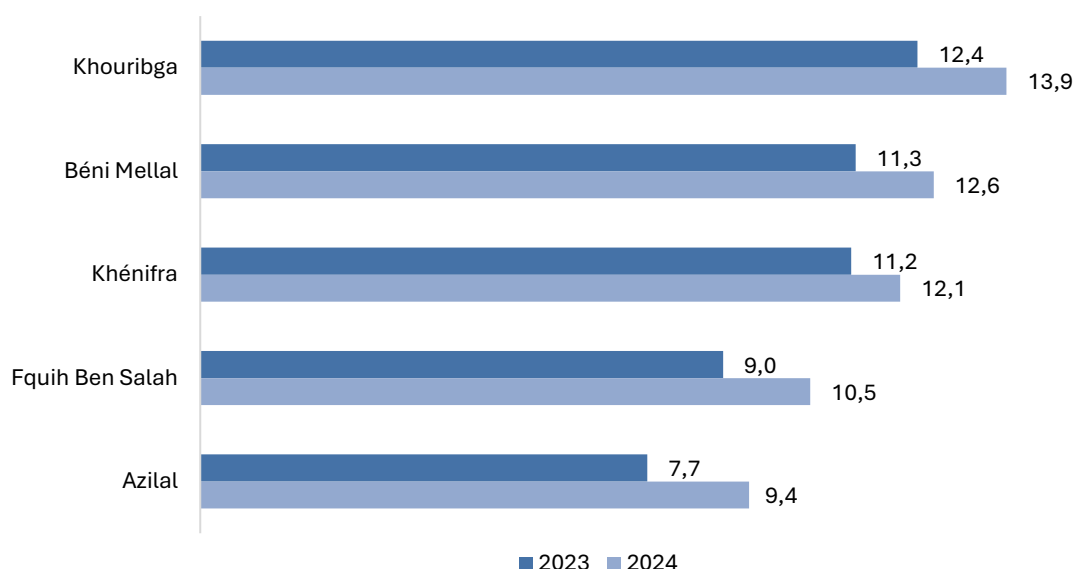
L'examen des données de 10 355¹⁴ EPMA qui opèrent dans la région Béni Mellal-Khénifra au titre de 2024, pour lesquelles le genre a été identifié par l'Observatoire, a fait ressortir que 1 264 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de 22,2% par rapport à 2023. Malgré cette amélioration, leur part s'est légèrement accrue passant d'environ 11% à 12%.

Cette section présente l'indicateur démographique de l'« entrepreneuriat féminin »¹⁵ relatif à ces entreprises, selon trois axes : la province, la classe d'âge de l'entreprise et la section d'activités.

Deux provinces enregistrent un niveau d'entrepreneuriat féminin supérieur à la moyenne régionale.

L'analyse par province fait ressortir que dans la province de Khouribga, 13,9% des EPMA sont dirigées par des femmes, soit la part la plus élevée en 2024. Cette proportion est de 12,6% dans la province de Béni Mellal (cf. graphique 17).

Graphique 17 - Évolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province – en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

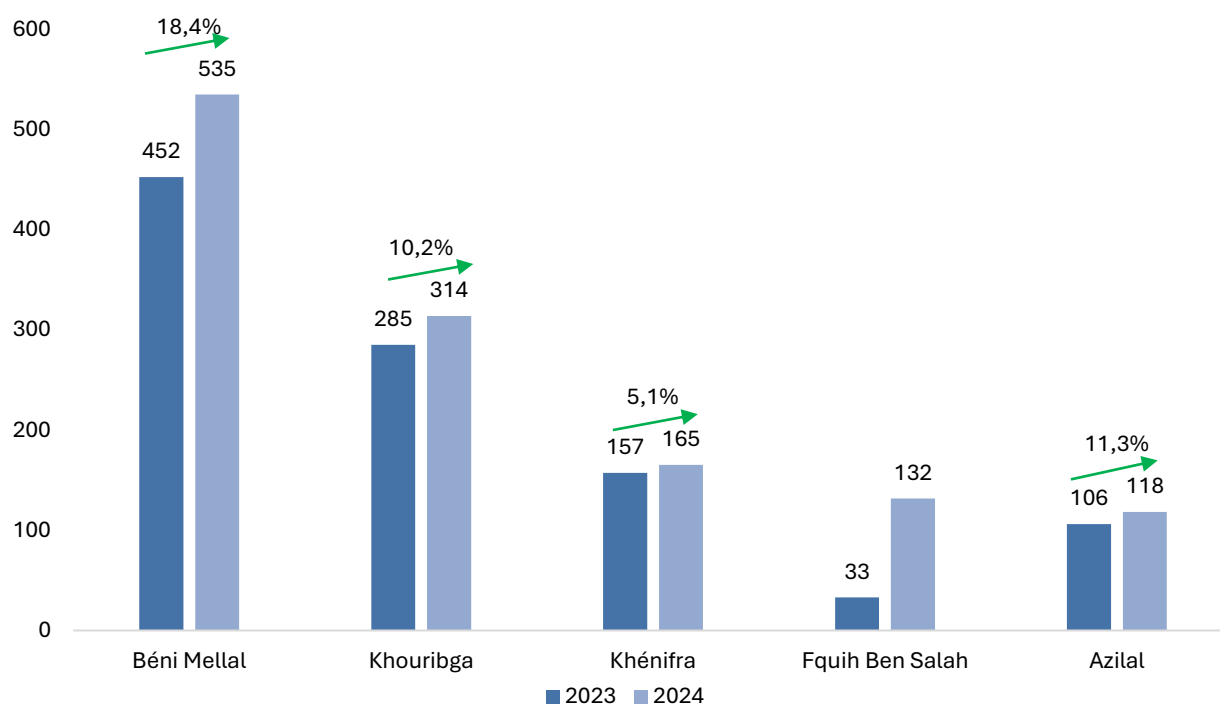
¹⁴ Ce chiffre provient de la base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que Bank Al-Maghrib.

¹⁵ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 10 355 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

Une tendance à la hausse du nombre d'entreprises dirigées par des femmes est observée dans toutes les provinces

Toutes les provinces et préfectures ont connu une progression du nombre d'entreprises dirigées par des femmes. La province de Béni Mellal enregistre la plus forte hausse (18,2%), suivie d'Azilal (11,3%) et de Khouribga (10,2%) (cf. graphique 18).

Graphique 18 - Évolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes par province

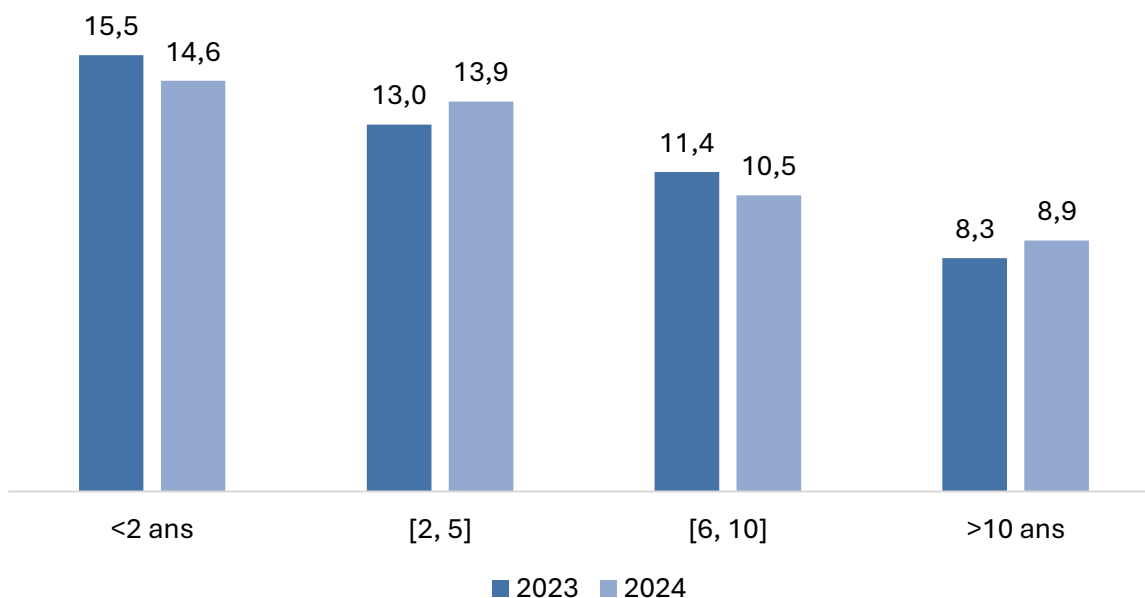


Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

L'entrepreneuriat féminin continue à être relativement plus développé dans les entreprises en démarrage

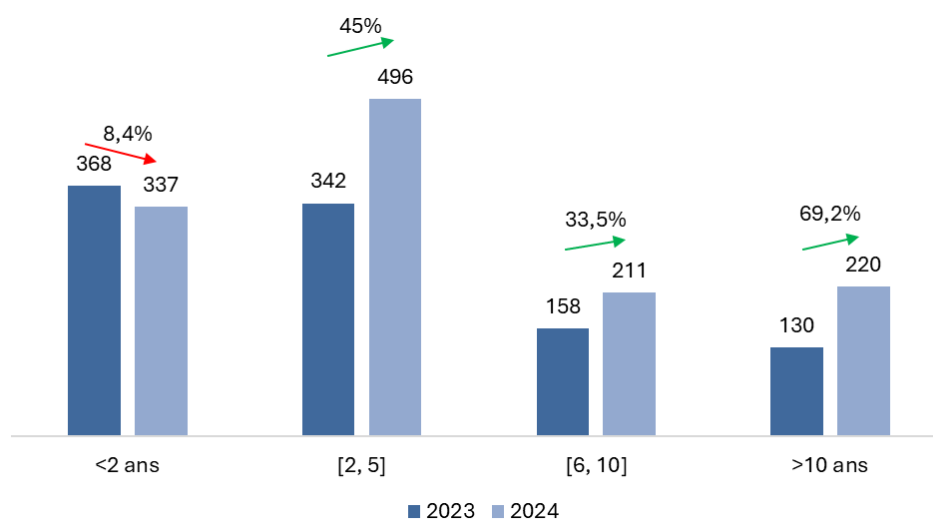
L'analyse selon la classe d'âge des entreprises met en évidence qu'en 2024, la part de l'entrepreneuriat féminin s'est établie à 14,6% dans l'effectif des EPMA de moins de 2 ans, enregistrant une baisse de 0,9 point par rapport à 2023, suivies des entreprises âgées entre 2 et 5 ans, avec une proportion de 13,9%. En revanche, cette part est limitée à 8,9% dans les entreprises âgées de plus de 10 ans, soit une hausse de 0,6 point, bien que leur nombre ait augmenté de 69,2% par rapport à 2023 (cf. graphique 19 et graphique 20).

Graphique 19 - Évolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par classe d'âge de l'entreprise – en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Graphique 20 - Évolution annuelle du nombre d'entreprises dirigées par des femmes par classe d'âge de l'entreprise - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Au plan sectoriel, les entreprises dirigées par des femmes sont plus nombreuses dans la « santé humaine et action sociale », les « autres activités de services », et les « arts, spectacles et activités récréatives ».

L'analyse sectorielle fait ressortir que l'entrepreneuriat féminin a représenté, en 2024, une part de 32,9% dans la section de la « santé humaine et action sociale ». Elle est suivie par les « autres activités de services »¹⁶ (29,1%), avec une hausse de 17% par rapport à 2023 et les « arts, spectacles et activités récréatives » (23,1%) avec une hausse de 34,8%. Les entreprises dirigées par des femmes relevant de ces 3 sections représentent uniquement 6% de l'effectif total des EPMA dirigées par des femmes.

En revanche, les secteurs de la « construction » et des « industries extractives » affichent des parts plus limitées, s'établissant respectivement à 6,4% et 2,8% (cf. tableau 33).

Tableau 33 - Part des EPMA dirigées par des femmes dans l'effectif total des entreprises par section d'activités

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Évolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2023	2024	
Santé humaine et action sociale	26,8	32,9	53,3
Autres activités de services	25,2	29,1	17,0
Arts, spectacles et activités récréatives	20,2	23,1	34,8
Enseignement	21,9	22,9	24,4
Activités financières et d'assurance	16,1	20,1	-
Activités de services administratifs et de soutien	21,1	18,8	5,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	17,7	16,8	19,4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11,1	16,7	0,0
Industrie manufacturière	15,2	15,9	25,0
Hébergement et restauration	12,6	14,0	32,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11,1	13,3	25,3
Activités immobilières	11,3	11,6	35,7
Information et communication	11,0	10,4	-7,3
Agriculture, sylviculture et pêche	9,7	9,0	72,1
Transports et entreposage	7,7	7,8	38,0
Construction	6,3	6,4	-7,2
Industries extractives	5,7	2,8	-58,4
Total	10,9	12,2	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

¹⁶ Ce secteur regroupe les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques et les autres services personnels (blanchisserie teinturerie, coiffure et soins de beauté, etc.).

5. Accès au financement bancaire (2024)

5.1 Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette partie présente des indicateurs sur le financement des EPMA non financières dans la région de Béni Mellal-Khénifra, par les établissements de crédit en 2024, en utilisant les données de la Centrale des Risques de Bank Al-Maghrib.

Le nombre des EPMA non financières dans la région, ayant bénéficié de crédits, par décaissement et/ou par signature¹⁷, auprès des établissements de crédit¹⁸ s'est élevé à 3 111 en 2024, soit une augmentation de 25,8% par rapport à l'année précédente. L'encours total de ces crédits s'est élevé à 3,2 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une croissance annuelle de 62,9%.

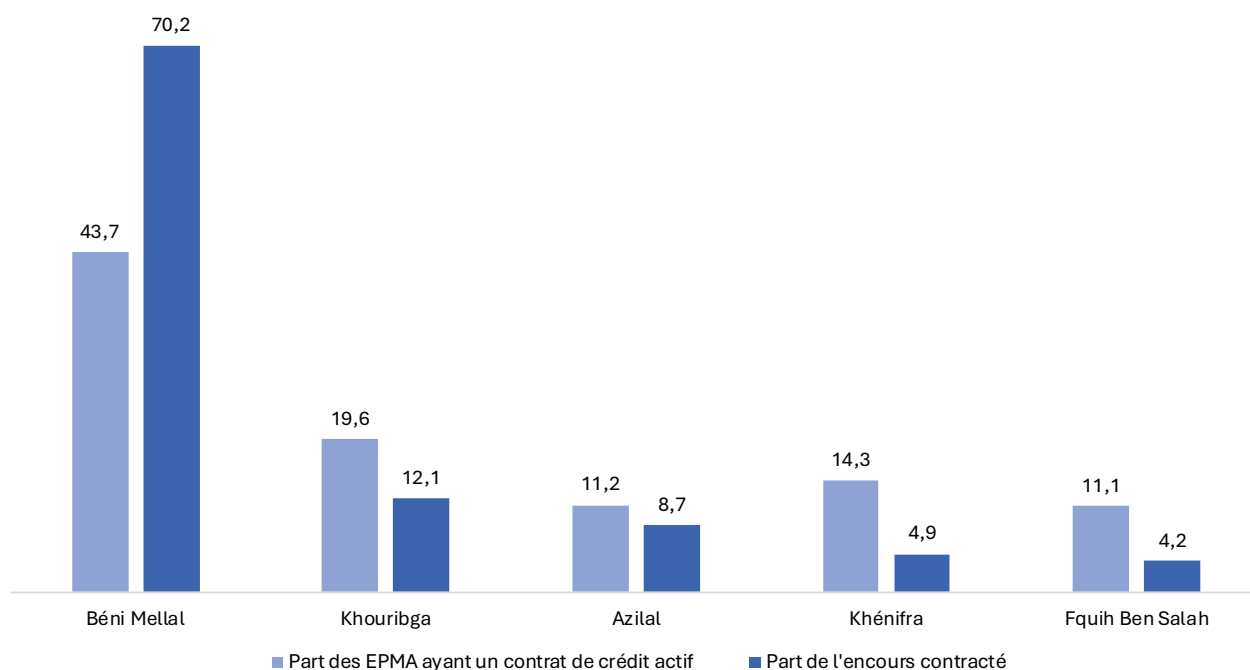
Les EPMA de la province de Béni-Mellal ont bénéficié de 70,2% de l'encours total des crédits alloués aux entreprises étudiées, contre 61,7% en 2023

L'analyse de la répartition provinciale des crédits fait ressortir que les entreprises opérant dans la province de Béni-Mellal, représentant 43,7% de l'effectif total des entreprises étudiées, ont bénéficié, en 2024, de 70,2% de l'encours total des crédits alloués aux entreprises étudiées. Les entreprises opérant dans la province de Khouribga, représentant 19,6% de cet effectif, ont bénéficié quant à elles de 12,1% de cet encours contre 20,9% en 2023 (cf. graphique 21).

¹⁷ Un crédit par signature est un engagement hors bilan qu'un établissement de crédit accorde sans décaissement de fonds (Caution provisoire, caution définitive, caution de retenue de garantie, caution de restitution d'acompte, etc.)

¹⁸ Banques, sociétés de leasing et autres sociétés de financement.

Graphique 21- Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par province en 2024 - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Trois secteurs concentrent 70,5% de l'encours total des crédits, bénéficiant à près de 64% des EPMA

L'analyse sectorielle de l'encours des crédits fait ressortir que les entreprises relevant de la section de la « construction », qui représentent 32% de l'effectif total des EPMA, ont bénéficié de 38,5% de l'encours total des crédits. Ces proportions se sont établies respectivement à 4,3% et 17,6% pour l' « industrie manufacturière », et 27,4% et 14,4% pour le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ».

Par ailleurs, la section de la « santé humaine et action sociale » a bénéficié de 8,2% de cet encours (cf. tableau 34).

Tableau 34 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par section d'activités en 2024 – en %

Section d'activités	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
Construction	32,0	38,5
Industrie manufacturière	4,3	17,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	27,4	14,4
Santé humaine et action sociale	1,4	8,2
Activités de services administratifs et de soutien	12,9	7,6
Transports et entreposage	4,7	3,2
Activités immobilières	0,7	2,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1	1,7
Agriculture, sylviculture et pêche	2,2	1,3
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3	1,1
Enseignement	3,1	1,0
Industries extractives	0,8	0,8
Hébergement et restauration	3,5	0,8
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5	0,6
Autres	3,1	0,9
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

59% de l'encours total des crédits sont alloués aux EPMA âgées de plus de 10 ans

La répartition par classe d'âge montre que les EPMA âgées de plus de 10 ans, représentant 39,9% de l'effectif total des EPMA, ont bénéficié de 59% de l'encours global des crédits. Pour ce qui est des entreprises âgées de moins de 5 ans, représentant 37% de cet effectif, elles ont disposé d'une part de 27,7% de cet encours (cf. tableau 35).

Tableau 35 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par classe d'âge en 2024 – en %

Classe d'âge	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
<2 ans	5,9	6,0
[2-5]	31,1	21,7
[6-10]	23,1	13,3
>10 ans	39,9	59
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Les TPME ont bénéficié de 92,8% de l'encours total des crédits contre 91,2% en 2023

L'analyse par catégorie d'entreprises révèle que 92,8% de l'encours du crédit bancaire est octroyé aux TPME et 7,2% aux GE (cf. tableau 36). Ces parts s'établissent respectivement à 91,2% et 8,8% en 2023.

Tableau 36 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2024 – en %

Catégorie d'entreprises	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
TPME [0,175]	99,6	92,8
Micro [0,3]	83,4	44,5
TPE]3,10]	9,1	9,9
PE]10,50]	6,4	22,6
ME]50,175]	0,6	15,8
GE >175	0,4	7,2

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

5.2 Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant, dans la région de Béni Mellal-Khénifra selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 2 914¹⁹ EPMA ayant contracté un crédit en 2024, 341 sont dirigées par des femmes, soit 11,7% de cet effectif contre 11,8% en 2023. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 441,8 millions de dirhams, représentant 14,5% de l'encours total.

La répartition provinciale de l'encours des crédits, attribués aux EPMA, en fonction du genre du dirigeant, montre que 43,7% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la province de Béni Mellal et ont bénéficié de 77,3% du total des crédits alloués à ces entreprises. Ces proportions sont de 44% et 70,5% pour les EPMA dirigées par des hommes (cf. tableau 37).

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Province	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Béni Mellal	77,3	70,5	43,7	44,0
Khouribga	16,8	9,0	23,3	18,6
Khénifra	2,4	5,6	14,8	14,8
Fquih Ben Salah	2,4	4,6	10,1	10,9
Azilal	1,1	10,3	8,1	11,7
Total	100	100	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

¹⁹ L'algorithme de ML développé par l'Observatoire a permis d'identifier le genre du dirigeant de 2 914 EPMA bénéficiant d'un contrat de crédit, sur un ensemble de 3 111 EPMA.

La distribution des crédits par province et par genre du dirigeant des EPMA bénéficiaires fait ressortir que les provinces de Khouribga et de Khénifra accueillent les parts des EPMA dirigées par des femmes les plus importantes, représentant respectivement 14,3% et 11,7% du total des EPMA, et bénéficiant de 24,1% et 6,7% de l'encours total qui leur est alloué respectivement. Il est à noter que dans la province de Béni Mellal, la part des EPMA dirigées par des femmes s'établit à 11,6%, bénéficiant d'une part de 15,6% de l'encours (cf. tableau 38).

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Province	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Khouribga	24,1	75,9	14,3	85,7
Béni Mellal	15,6	84,4	11,6	88,4
Fquih Ben Salah	8,0	92,0	10,9	89,1
Khénifra	6,7	93,3	11,7	88,3
Azilal	1,8	98,2	8,3	91,7
Total	14,5	85,5	11,7	88,3

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

La répartition par section d'activités de l'encours des crédits, attribués aux EPMA, en fonction du genre du dirigeant, montre qu'en 2024, 5,1% des EPMA dirigées par des femmes opérant dans la section de l'« industrie manufacturière », ont bénéficié de 35,6% du total des crédits alloués à ces entreprises. Ces proportions sont de 4,1% et 12,6% pour les EPMA dirigées par des hommes (cf. tableau 39). La section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », quant à elle, accueille 25,4% des EPMA dirigées par des femmes, lesquelles bénéficient de 15,5% de l'encours total des crédits qui leur sont alloués.

Tableau 39 – Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeant hommes	Dirigeants femmes	Dirigeant hommes
Industrie manufacturière	35,6	12,6	5,1	4,1
Construction	20,1	42,3	14,6	34,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,5	14,3	25,4	27,3
Santé humaine et action sociale	13,5	7,8	4,0	1,0
Activités de services administratifs et de soutien	7,0	7,8	20,2	12,2
Hébergement et restauration	2,0	0,6	5,1	3,3
Transports et entreposage	2,0	3,5	5,6	4,7
Enseignement	0,9	1,1	6,6	2,7
Administration publique	0,9	0,3	0,1	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7	2,0	4,1	2,8
Arts, spectacles et activités récréatives	0,7	0,6	1,5	0,5
Information et communication	0,4	0,0	1,2	0,4
Autres activités de services	0,3	0,0	3,2	0,5
Industries extractives	0,2	1,0	0,3	0,9
Autres	0,2	6,0	3,1	4,9
Total	100	100	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Cette répartition fait ressortir également que la section des « autres activités de services », qui accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, soit 47,8% des EPMA opérant dans cette section, ont bénéficié d'une part de 71,4% de l'encours total des crédits.

De même, la section de la « santé humaine et action sociale », qui représente 34,3% du total des EPMA dirigées par des femmes opérant dans cette section, ont bénéficié d'une part de 22,7% de l'encours total des crédits qui leur sont alloués (cf. tableau 40).

Tableau 40 – Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeant hommes	Dirigeants femmes	Dirigeant hommes
Industrie manufacturière	32,3	67,7	14,1	85,9
Construction	7,4	92,6	5,3	94,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,5	84,5	11,0	89,0
Santé humaine et action sociale	22,7	77,3	34,2	65,8
Activités de services administratifs et de soutien	13,2	86,8	18,1	81,9
Hébergement et restauration	35,2	64,8	17,0	83,0
Transports et entreposage	8,6	91,4	13,7	86,3
Enseignement	12,6	87,4	24,5	75,5
Administration publique	33,3	66,7	33,3	66,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,0	94,0	16,2	83,8
Arts, spectacles et activités récréatives	14,8	85,2	29,4	70,6
Information et communication	72,6	27,4	26,7	73,3
Autres activités de services	71,4	28,6	47,8	52,2
Industries extractives	3,2	96,8	4,6	95,4
Autres	0,6	99,4	7,1	92,9
Total	14,5	85,5	11,7	88,3

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

[f](#) ObservatoireMarocaindeLaTPME [in](#) observatoire-marocain-de-la-tpme [t](#) @OMTPME [i](#) @OMTPME

www.omtpme.ma

